

LOVAGNY



Bulletin municipal
N°38 - Décembre 2019

Sommaire

Le Mot du Maire

1 le mot du Maire

Infos Communales

2 Le Conseil Municipal en séances, déc 2018 - nov 2019
4 Les finances de la commune
6 La révision du Plan Local d'Urbanisme
7 L'urbanisme
8 Les grands projets
9 Les travaux réalisés en 2019
11 Les projets de travaux pour 2020
12 L'environnement
14 La jeunesse et le scolaire
15 Etat Civil

Evénements

16 Dossier : les maires de Lovagny
19 Baignade, les dangers du Fier
20 Les vœux 2019
La secrétaire de mairie prend sa retraite
21 La cérémonie du 11 novembre
Un nouveau visage pour le Poilu de Lovagny
22 La sortie des Aînés
23 Le repas des Aînés

Ecole

24 Souvenirs de bancs d'école, année 2018-2019
25 L'école

La Vie Associative

28 Les Copinous du Marais
29 La Bibliothèque de Lovagny
30 L'Ecole de Judo de Lovagny
31 L'Amicale Lovagny-Nonglard
32 Le Comité des Fêtes de Lovagny
34 L'Association des Parents d'Elèves de Lovagny
36 La Montagne d'Age Chante
38 Le Foyer de Lovagny

Infos Intercommunales

40 Et du côté de l'interco...

Bloc Notes

44 Le bloc-notes

Nous tenons particulièrement à remercier les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal.
A votre tour, n'hésitez pas à leur faire confiance et demander leurs services.

Conception Graphique

CD ENSEIGNES
244 rue de Chavanne - 74330 POISY

Impression

PHOTOPLAN
3 bis rue de Malaz - 74600 SEYNOD ANNECY

Ce bulletin est une réalisation des membres du Comité Consultatif Communication, avec la participation des élus, des associations et de bien d'autres encore. Merci à Cécile, Nathalie(s), François, et à tous pour leur aide précieuse ! **Responsable de la publication : le Maire.**

Toute reproduction d'articles est autorisée, sous réserve de mention de la source. Ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du Maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Tous les membres de la commission communication et l'ensemble de nos collègues du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter la 38^{ème} édition du bulletin municipal annuel de Lovagny et la dernière de la mandature.

En le parcourant, vous pourrez retrouver les différentes actions réalisées par vos élus afin d'accompagner le développement de la commune et répondre aux besoins de sa population, ainsi que le bilan 2019 des activités de notre tissu associatif local.

En matière d'urbanisme,

la révision n° 1 du PLU a été approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 24 avril 2019. Elle fixe désormais, pour la prochaine décennie, les différentes règles d'urbanisme applicables ainsi que les possibilités d'aménagement de notre village. Ce nouveau document, compatible avec le SCoT du bassin annécien, nous permettra ainsi une évolution maîtrisée de la commune pour atteindre une population d'environ 1 500 habitants dans les années à venir, tout en respectant les dispositions du Grenelle II de l'environnement, la protection des terres agricoles et des espaces naturels.

Dans le cadre de notre développement des liaisons douces,

le réaménagement du chemin des Fées et la création du chemin des Châteaux permettront bientôt aux visiteurs de découvrir l'histoire du blason de la commune et la localisation des différents sites qui le composent. Ces chemins, formant une boucle pédestre de 2,8 km environ reliant les gorges du Fier et le château de Montrottier, ont été entièrement restaurés et sécurisés. Une signalétique sera implantée au printemps pour informer et guider les promeneurs. A l'écriture de ces quelques lignes, j'ai une pensée toute particulière pour Georges Mièvre. Notre historien local avait beaucoup œuvré sur ce dossier qui lui tenait à cœur.

En matière de travaux immobiliers,

le passage au gaz naturel de la chaufferie de la Maison du Village a pu être réalisé en attendant les futurs travaux d'agrandissement du bâtiment sur l'année 2020.

En matière de travaux de sécurité routière,

les premiers aménagements de voirie de la Vy de la Verdelle ont été réalisés, avec l'espoir qu'ils engendreront une diminution des flux de circulation et un ralentissement des véhicules.

En ce qui concerne notre personnel communal,

notre équipe a enregistré, après plus de dix années de bons et loyaux services, le départ à la retraite de notre secrétaire de mairie Madame Brigitte Greillet, et l'arrivée de Madame Florence Vincent pour assurer son remplacement et la poursuite du service. Nous souhaitons à Brigitte le meilleur pour la suite et à Florence tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Par ailleurs, nos actions de mutualisation des services se poursuivent afin de limiter l'inflation de nos dépenses de fonctionnement.

Au niveau intercommunal, la création d'une police pluri-communale sur tout le territoire de la CCFU a permis de répondre à une partie des demandes en matière de sécurité.

Au niveau communal, nous avons signé cette année avec la commune de Poisy une convention de partenariat pour définir les modalités d'accès de nos enfants à son centre de loisirs. Ces accords viennent d'ailleurs s'ajouter à d'autres signés antérieurement pour faciliter l'accès à son école de musique, aux courts de tennis et aux installations du stade de football.

Sur le plan de la fiscalité communale,

vous avez pu constater que, malgré la diminution des dotations de l'Etat ces dernières années, nous avons réussi à faire face à l'ensemble de nos dépenses sans avoir besoin de recourir à une augmentation des impôts locaux. La pression fiscale de notre commune reste ainsi identique en ce qui concerne ses taux depuis l'année 2011.

Je souhaite à tous une bonne lecture de ce document qui expose le travail de toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour le bien-être de notre village. Je tiens tout particulièrement ici à remercier nos collègues élus ; ceux qui nous ont déjà fait part de leur volonté de cesser leur engagement municipal au terme de ce mandat, mais également à ceux qui souhaitent à nouveau œuvrer au service de notre commune. Tout le temps qu'ils nous ont accordé à travers leurs travaux, les réunions pour la défense de l'intérêt public et le bien des habitants de notre village démontre leur attachement à ce territoire. Je n'oublierai pas, également, de remercier leurs familles qui ont dû s'accommoder parfois de leurs absences.

La fin d'année arrive à grand pas. Au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous adresse ainsi qu'à vos familles tous mes souhaits de très bonnes fêtes et une belle année 2020.

Henri CARELLI,
Maire de Lovagny



Séance du 19 décembre 2018

- Autorisation d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Grenoble concernant le permis d'aménager n° 74152-18X0001
- Avenants au marché de travaux pour l'aménagement du salon d'esthétique
- Participation au programme 2019 « Découvrez les espaces naturels de Haute-Savoie » et demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Groupement de commandes pour installation de la vidéo-protection dans les 7 communes de la CCFU

Séance du 23 janvier 2019

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles AB262 (en partie), B859, B860, B767, B770, B771, B774
- Conventionnement avec la SA MONT-BLANC pour un logement locatif PLS
- Attribution de subventions aux Copinoux du Marais et au FSE du collège de Poisy

Séance du 13 février 2019

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles AB1113, AB1122, AB1114, AB1121, AB1133, AB1119 (en tiers indivis), AB1124 (en tiers indivis), AB1127, AB1116, AB1119 (en tiers indivis), AB1124 (en tiers indivis), AB1115, AB1120, AB1123, AB1119 (en tiers indivis), AB1124 (en tiers indivis), A1214, A1215
- Acquisition de la parcelle AB668 pour extension du cimetière
- Renouvellement du bail commercial du salon de coiffure
- Avancement de grade d'un adjoint technique
- Attribution d'une subvention à La Montagne d'Age Chante



Séance du 27 mars 2019

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles AB169, A760, A871, A999, A1003, AB185, AB1051, AB861, AB862
- Conventions de servitude au profit d'ENEDIS sur les parcelles AB442, AB443, AB639
- Approbation du compte de gestion 2018
- Approbation du compte administratif 2018 et affectation du résultat
- Vote du budget primitif 2019
- Vote du taux des taxes communales pour 2019
- Demandes de subventions au Département au titre des travaux route de Nonglard—Vy de la Verdelle
- Avenants aux lots 2, 7 et 8 du marché de travaux du salon d'esthétique
- Attribution de subventions au CSA de Poisy, l'Association...

Séance du 27 mars 2019 - suite

- ...de la Mandallaz, Secours Catholique, les Restos du Coeur, la Ligue contre le Cancer, le GIS 74, la Protection Civile, Handisport
- Création d'un emploi de secrétaire de mairie pour remplacement de la secrétaire de mairie
- Modification des statuts de la CCFU pour intégration de la compétence « Espaces Naturels Sensibles »
- Accord de principe pour la pose de 2 antennes de relevé à distance des compteurs gaz par ENGIE sur l'église
- Intégration de diverses parcelles communales boisées dans l'application du régime forestier

Séance du 24 avril 2019

- Approbation de la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme
- Approbation du zonage d'assainissement
- Instauration du droit de préemption urbain, simple et renforcé, sur la commune de Lovagny
- Soumission des clôtures à déclaration préalable
- Cession gratuite à la commune par l'Académie Florimontane d'une partie de la parcelle B523 pour travaux de voirie
- Emprunt de 100 000 €
- Participation financière au projet du Parc Espaces de Poisy
- Convention ENS avec la CCFU pour la gestion de la zone humide de Planchamp
- Attribution d'une subvention au Foyer de Lovagny

Séance du 25 avril 2018

- Renonciation au droit de préemption sur la parcelle AB971p
- Autorisation d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Grenoble concernant le permis de construire n° 74152-19X0004
- Fixation des tarifs de reproduction des documents d'urbanisme du PLU
- Mise en place du paiement en ligne des titres de recettes ou factures émis par la commune
- Regroupement des 2 régies de recettes du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire en une seule régie de recettes « Restaurant scolaire et garderie périscolaire »
- Regroupement de la régie d'avances et de la régie de recettes « marché de produits locaux et produits divers » en une seule régie d'avance et de recettes « Menus produits »
- Fixation du montant du loyer de la maison Miniati
- Lancement de la consultation d'entreprises pour les travaux d'extension de la Maison du Village
- Demande de subvention auprès de la Région pour les travaux d'extension de la Maison du Village
- Souhait du maintien de la répartition actuelle du nombre de sièges du Conseil Communautaire de la CCFU pour les élections de 2020

Séance du 26 juin 2019

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles AB48, AB351, AB246
- Attribution du marché de travaux de la chaufferie de la Maison du Village
- Refus de transférer la compétence IRVE au SYANE
- Validation du programme d'action du Contrat de Territoires ENS Montagne d'Age - Mandallaz - Bornachon de la CCFU
- Transfert de la maîtrise d'ouvrage à la CCFU pour la gestion des sites ENS
- Autorisation donnée au maire pour défendre les intérêts de la commune dans une assignation en référé concernant la parcelle AB405

Séance du 24 juillet 2019

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles AB1119, AB1121, AB1124, AB1133, AB963 et AB965
- Autorisation d'occupation du domaine public par un camion ambulant épicerie-boucherie
- Choix des entreprises pour les travaux d'extension de la Maison du Village
- Transmission du dossier de Certificat d'Economie d'Energie au SYANE74 pour le passage au gaz de la Maison du Village
- Location à titre précaire d'un garage situé dans les bâtiments de l'ancienne champignonnière
- Accord pour l'installation d'une caméra de vidéoprotection sur la commune
- Modification du temps de travail de 3 postes liés au scolaire et au périscolaire et création d'un emploi temporaire à temps non complet
- Principe de prise en charge du coût d'un animateur de l'ALSH de Poisy

Séance du 10 septembre 2019

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles AB1115, AB1119, AB1120, AB1123, AB1124, AB247, AB350 et AB408p
- Intégration d'une part minimale de grands logements dans certaines opérations, à l'occasion d'une prochaine révision ou modification du PLU
- Mise en place du plan de formation mutualisé pour le personnel municipal
- Télétransmission des documents de la commande publique au service de légalité

Cédric DISS
Votre Plombier Chauffagiste

A.C.S
Annecy Chauffage Sanitaire

Neuf - Rénovation - Dépannage
Téléphone: 06 29 57 22 40
cedricdiss.acs@gmail.com

30 Clos Sophie
74330 LOVAGNY

Séance du 18 octobre 2019

- Renonciation au droit de préemption sur 2 appartements sis sur la parcelle A1067
- Fixation du montant des loyers de la maison Schneider
- Accord de principe pour la rétrocession à l'euro symbolique, par le promoteur à la commune, des parcelles AB110, AB1101, AB1102, AB1103, AB1104, AB 1109, AB1111, et d'une partie de la parcelle AB185, destinées à constituer le futur chemin de la Perrière
- Maintien des tarifs communaux de déneigement sur les voies privées et des encarts publicitaires du bulletin municipal
- Participation communale au centre de loisirs bicommunal de Sillingy/la Balme de Sillingy
- Attribution d'une aide à l'école de Lovagny pour financer son projet de classe découverte en 2020
- Attribution de subventions à la Bibliothèque de Lovagny, l'école de musique de Poisy, le Secours Catholique et ALISE
- Participation communale aux centres de vacances de la FOL
- Rejet de la demande présentée, suite au jugement du 12/10/2017 de la Cour d'Appel de Chambéry confirmé par arrêt de la Cour de Cassation le 16/05/2019



Le conseil municipal, séance du 18 octobre 2019

Séance du 13 novembre 2019

- Renonciation au droit de préemption sur la parcelle A839
- Autorisation au maire d'ester en défense dans une requête introduite pour annulation de la délibération du 21/04/2019 approuvant la révision du PLU de Lovagny
- Budget : décision modificative n° 1
- Convention de servitude entre la commune et ENEDIS
- Convention de mise à disposition réciproque des polices mutualisées et municipales
- Attribution d'une subvention à l'association sportive du collège de Poisy

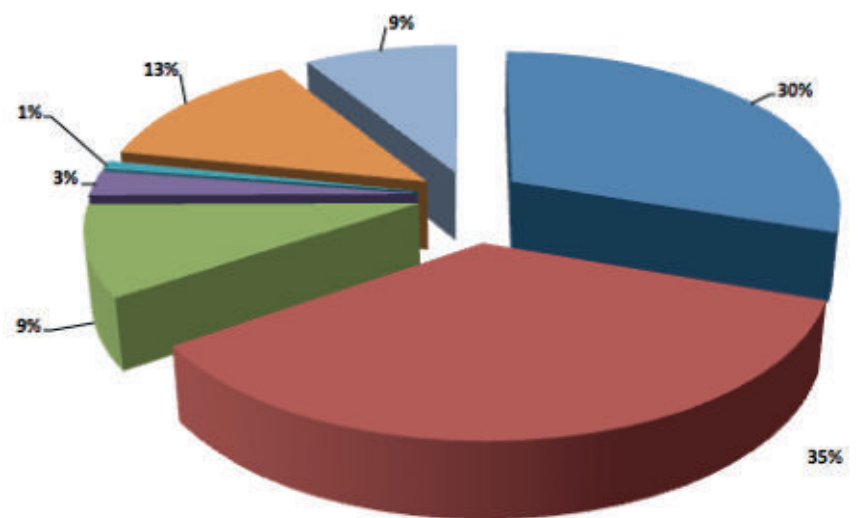
LES COMPTES-RENDUS DES SEANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL SONT CONSULTABLES SUR
lovagny.fr, conseil municipal-élus, PV des CM



Les dépenses

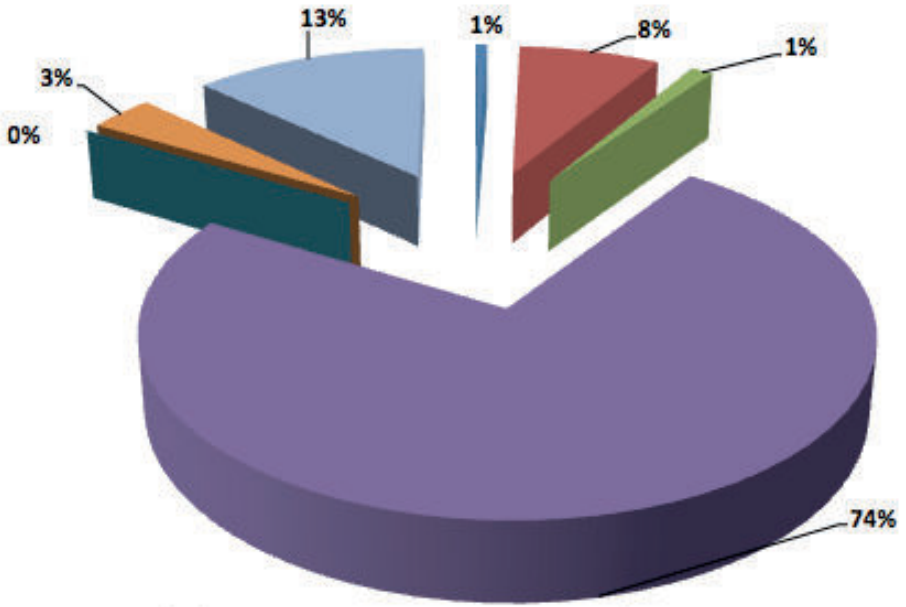
Les DÉPENSES de FONCTIONNEMENT 2019 1 131 858 €

Cpte 011	: Charges à caractère général (achats consommables, etc)	341 358 €
Cpte 012	: Charges de personnel et frais (salaires et charges)	397 500 €
Cpte 65	: Autres charges de gestion courante (indemnités, frais, subventions aux associations)	105 600 €
Cpte 66	: Charges financières et exceptionnelles (intérêts des emprunts)	28 900 €
Cpte 022	: Dépenses imprévues (imprévus)	10 000 €
Cpte 023	: Virement à la section investissement (excédent non consommé)	145 422 €
Cpte 014	: Atténuation de produits	99 000 €
Cpte 042	: Opérations d'ordre, transferts entre sections	4 078 €



Les DÉPENSES d'INVESTISSEMENT 2019 1 604 724 €

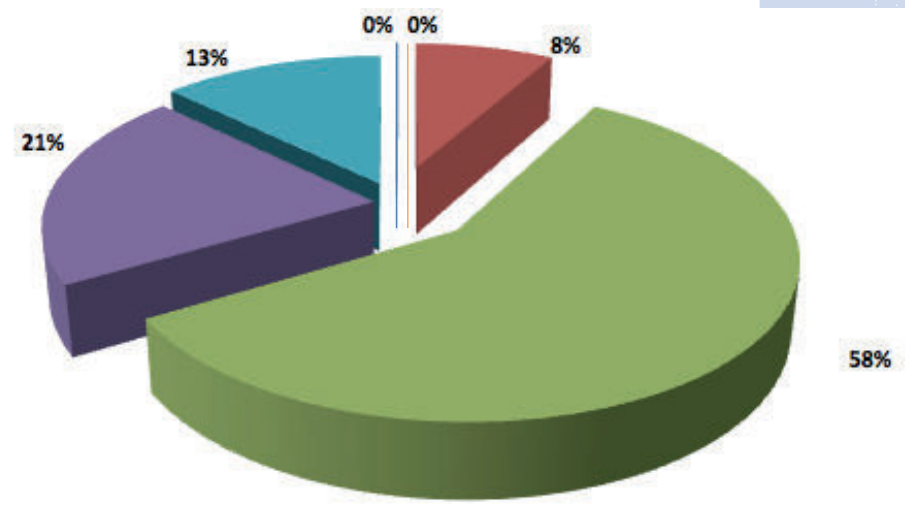
Cpte 020	: Dépenses imprévues	10 000 €
Cpte 16	: Remboursement d'emprunts et dettes (capital)	125 947 €
Cpte 20	: Immobilisations incorporelles (frais d'études, honoraires)	19 685 €
Cpte 21	: Immobilisations corporelles (travaux réalisés dans l'année)	1 184 006 €
Cpte 23	: Immobilisations en cours (acquisitions)	0 €
Cpte 27	: Autres immobilisations financières	57 000 €
Cpte 001	: Déficit antérieur reporté	208 086 €



Les recettes

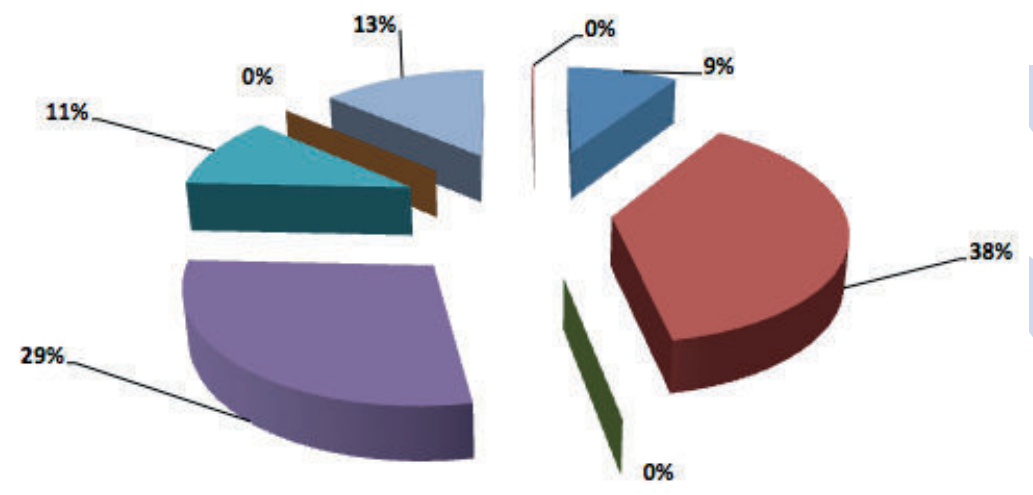
Les RECETTES de FONCTIONNEMENT 2019 1 131 858 €

Cpte 013	: Atténuation de charges (reversement de la poste)	1 000 €
Cpte 70	: Produits des services et ventes diverses (cantine, garderie, etc)	91 256 €
Cpte 73	: Impôts et taxes (taxes d'habitation, foncières)	661 167 €
Cpte 74	: Dotations, subventions et participations (subventions)	233 835 €
Cpte 75	: Autres produits de gestion courante (produits de locations et divers)	144 200 €
Cpte 77	: Produits exceptionnels	400 €



Les RECETTES d'INVESTISSEMENT 2019 1 604 724 €

Cpte 021	: Virement à la section investissement	145 422 €
Cpte 10	: Récupération de TVA, TLE, participations, excédents (taxes de construction et excédents de fonctionnement)	607 880 €
Cpte 001	: Excédents d'investissement antérieurs	0 €
Cpte 13	: Subventions Etat et Département	461 368 €
Cpte 24	: Produit de cession des immobilisations (prêt bancaire)	170 000 €
Cpte 041	: Opérations patrimoniales	0 €
Cpte 16	: Emprunts éventuels à contracter	215 976 €
Cpte 040	: Opérations d'ordre	4 078 €



INFOS COMMUNALES



La révision du PLU

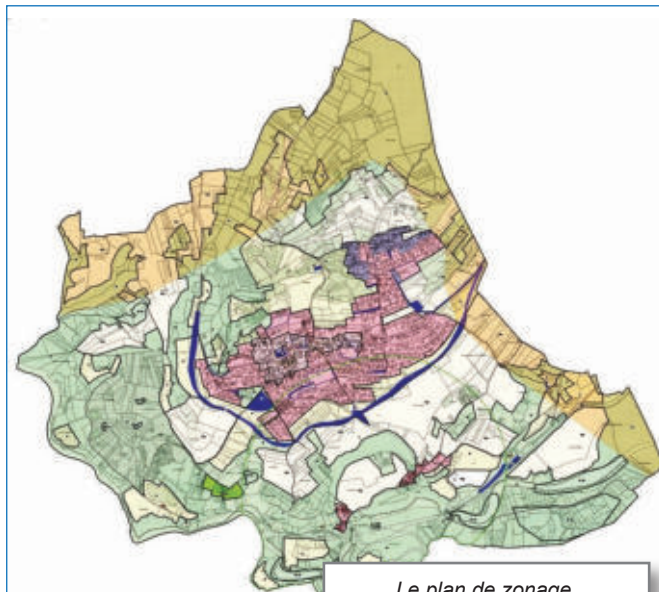
2019 a vu se concrétiser le PLU dont la révision avait été lancée en 2016.

L'enquête publique s'est déroulée à cheval sur fin 2018 et début 2019. Avec l'assistance de l'urbaniste, le cabinet dirigé par M BIAYS, elle a débouché sur la prise en compte d'un certain nombre de remarques qui ont été approuvées par le commissaire enquêteur. Je profite de ces quelques lignes pour le remercier pour sa disponibilité et les conseils qu'il a su nous prodiguer.

Nous avons ensuite présenté ces modifications aux personnes publiques associées en avril 2019. Etaient présents en particulier, les services de l'Etat, le Scot, certains représentants des chambres consulaires, ... qui ont tous validé les ajustements proposés.

Enfin, lors de sa séance du 24 avril 2019, le conseil municipal a approuvé l'ensemble des documents ; ce sont principalement :

- le règlement graphique qui définit le zonage sur l'ensemble de la commune,



Le plan de zonage, ou règlement graphique du PLU

- le règlement écrit qui définit les règles d'urbanisme à respecter pour chaque zone,
- le plan de prévention des risques miniers (PPRM) qui définit le zonage et les règles particulières d'urbanisme devant être appliquées dans les secteurs concernés.



Le règlement écrit du PLU

Tous ces documents sont disponibles sur le site internet de la commune. En complément, il est par ailleurs possible de consulter en mairie l'ensemble des documents qui ont permis de finaliser le PLU : le PADD, le rapport de présentation détaillé, les courriers, le compte-rendu de réunion, les études diverses ainsi que le rapport du commissaire-enquêteur.

La version du PLU 2019 est très proche de celle de 2011 ; les modifications apportées concernent principalement :

- la mise en place d'un emplacement réservé pour le contournement futur du village. Si ce contournement consomme des terres agricoles, le PLU a compensé ces pertes en rendant d'autres surfaces à l'agriculture
- la réduction des surfaces constructibles, demandée par l'Etat et le SCoT, qui a été réalisée en prenant en compte la topographie et la faiblesse des réseaux dans certains secteurs
- une modification des règlements écrit et graphique ; elle était nécessaire d'une part pour être en conformité avec les nouvelles directives du Grenelle II, d'autre part pour simplifier et restreindre la constructibilité pour les terrains inférieurs à 500 m².

Le nouveau PLU est donc opérationnel et toutes les nouvelles demandes d'urbanisme sont examinées au vu de la réglementation 2019.

Je profite de cet article pour remercier tous ceux qui ont participé et apporté leur pierre à la réalisation de ce PLU. Il est le résultat de plus de 2 années de travail, avec des échanges parfois difficiles, mais où chacun a su faire la part des choses. Soyez sûr que notre seul guide a été l'intérêt général dans le cadre de la réglementation et des contraintes imposées en particulier par l'état et le SCoT.

Jean-Pierre CHAMBARD

Au Bon Refuge
04.50.46.31.02



**Vendredis et samedis
soir sur réservation**
**Location de salle,
Groupe jusqu'à 35 pers.**
**Cuisine maison,
bon accueil,
parking à proximité**
**50 pont des Liasses
74330 Lovagny**

Les documents d'urbanisme délivrés en 2019 :

- Permis de construire : 19
- Transferts de permis de construire : 1
- Permis de construire modificatifs : 3
- Permis d'aménager : 0
- Déclarations préalables et d'autorisation de travaux : 58
- Certificats d'urbanisme : 33
- Visites de conformité : 36
- Déclarations d'intention d'aliéner : 22

Parmi les autorisations d'urbanisme délivrées, plusieurs opérations importantes de construction de logements collectifs se sont poursuivies en 2019 :

- Dans le secteur entre Suard et Combassière : les Carrés de l'Habitat ont bien avancé avec la réalisation des 6 bâtiments prévus comportant chacun 4 logements ; et, pour clore l'urbanisation de ce secteur, un 2^{ème} programme de 2 bâtiments a été autorisé. A l'occasion du développement de ce secteur, l'ouverture d'une voie nouvelle qui sera dénommée « chemin de la Perrière ».



Les Carrés de l'Habitat, novembre 2019



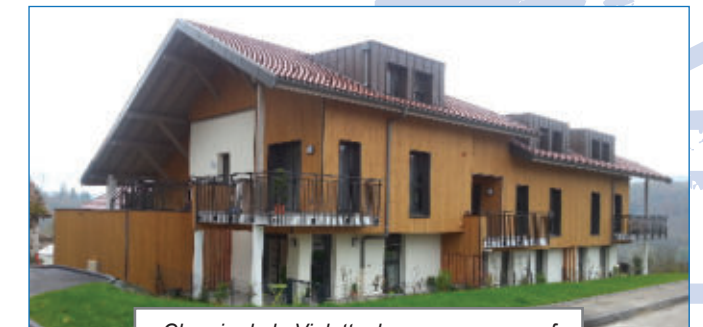
Le futur chemin de la Perrière

- Les 2 programmes de 6 logements chacun, chemin de la Fruitière et route des Gorges, sont quasiment achevés.



Le programme sur la route des Gorges

- Le secteur de la ferme de la Violette où les 2 bâtiments neufs ont été livrés ; la rénovation de la ferme est en cours et devrait s'achever en 2020.



Chemin de la Violette, le programme neuf



La ferme de la Violette, novembre 2019

2020 verra la finalisation des principaux programmes de logements lancés en 2019. Les nouveaux projets vont marquer le pas, et seront principalement composés de maisons individuelles ou mitoyennes.

La commune, quant à elle, débutera les travaux pour l'agrandissement de la Maison du Village.

Merci à tous ceux qui participent à la bonne marche de l'urbanisme, en particulier le personnel communal et la commission qui se réunit toutes les 3 semaines environ pour étudier tous les dossiers avec la plus grande attention.

Jean-Pierre CHAMBARD



1- L'extension de la Maison du Village

La Maison du Village a été inaugurée en 2005 et on peut se féliciter de cette réalisation qui a permis d'accompagner le développement du village. Au fur et à mesure des années, l'évolution de la commune et les besoins croissants nous ont amenés à réfléchir à l'évolution de ce bâtiment. Les réflexions entamées il y a 2 ans avec un groupe de travail ont permis en 2019 de finaliser le projet d'agrandissement. On peut se rappeler les 4 objectifs principaux de cette prochaine réalisation :

- Une salle supplémentaire de 70 m² pour les activités, les manifestations et les locations. Nous aurons ainsi la possibilité de louer la salle sans utiliser les installations désormais réservées à la cantine scolaire. Cette évolution est nécessaire pour respecter les réglementations sanitaires en vigueur.
- Un agrandissement des surfaces de stockage pour le matériel : tables, chaises, matériel pour les activités associatives... Cette amélioration sera la bienvenue, en particulier pour tous les bénévoles qui manient tables et chaises lors des différentes manifestations : un soin particulier a été apporté pour favoriser une utilisation pratique et fonctionnelle.
- Un sous-sol pour les installations techniques et une amélioration des différents stockages.
- La rénovation énergétique avec la mise en place d'une chaudière à gaz.

Après le dépôt et l'approbation du dossier de permis de construire, la 1^{ère} réunion de chantier s'est déroulée en octobre dernier. 2020 sera la période de réalisation. L'organisation est prévue pour maintenir un fonctionnement normal pendant le chantier... Il faut néanmoins s'attendre à quelques perturbations et nous essaierons de les minimiser au mieux. Nous nous excusons donc par avance auprès du personnel, des utilisateurs et des riverains pour les gênes occasionnées et nous vous informerons des difficultés prévisibles dans le *Lovagny.com*.

A l'issue des travaux, les utilisateurs du bâtiment seront conviés à une réunion d'information sur l'organisation et le fonctionnement.

Cette extension permettra de couvrir les besoins municipaux et associatifs pour les prochaines décennies.



2- Le contournement du village

Le nouveau PLU, approuvé en avril 2019, inclut un emplacement réservé pour l'implantation d'une future déviation.

Le tracé retenu, d'environ 3 km, permet de préserver l'avenir en donnant priorité à la collectivité pour acquérir les parcelles concernées qui seraient en vente et en donnant une limite claire à l'urbanisation future.

Je ne reviendrai pas en détail sur les motivations qui ont conduit les élus à prévoir un tracé, mais chacun a bien conscience de l'augmentation constante de la circulation : à raison de 1,5 % par an en moyenne depuis 20 ans, ce seront bientôt 6 000 véhicules par jour qui traverseront notre village ! Le 2^{ème} point noir est constitué par le passage devant l'école d'un flux important de véhicules et de camions, camions par ailleurs nécessaires à l'activité économique.

On nous pose souvent la question : **quand sera réalisée la déviation ?**

Pour une grande partie des habitants, le plus tôt serait le mieux, en particulier les parents d'élèves qui frissonnent chaque matin avec les passages des véhicules devant l'école.



La déviation permettra d'éviter ce genre de situation

Nous ne pouvons malheureusement pas à ce jour donner un calendrier de réalisation et, comme je le disais dans un précédent bulletin et sans vouloir faire de jeux de mots, la route sera longue avec 2 points incontournables :

- Son inscription par le SCoT dans son schéma de développement, ceci devrait être fait lors de sa prochaine révision.
- Le financement du projet, où le principal contributeur sera le Département : il devra planifier sa réalisation et l'inscrire à son budget avec un coût de l'ordre de 4 millions d'euros le km. Ce sera évidemment le point critique, avec peut-être une solution intermédiaire qui consisterait à la réaliser par tronçons.

Lorsque le financement sera possible, une étude de réalisation détaillée permettra de finaliser les éléments techniques en prenant en compte les facteurs humains et environnementaux.

Jean-Pierre CHAMBARD

Les travaux 2019

Sécurisation de la Vy de la Verdelle

La commune avait entamé des travaux au cours de l'année 2018 afin de sécuriser le passage des piétons sur cette voie étroite : installation de barrières le long du mur du cimetière, prolongées d'un marquage au sol. Mais ces dispositions n'étaient pas assez suffisantes pour réduire et ralentir le flot de véhicules qui empruntent cette voie. Ainsi, en poursuite de ces premières dispositions, la commune a fait réaliser deux rétrécissements de la voie afin de ralentir de nouveau les véhicules : un en partie basse vers le cimetière, un second en partie haute côté Nonglard. En complément, la signalisation mentionnant le sens interdit depuis la route de Nonglard a été confortée.



La Vy de la Verdelle

Pour ces travaux, la commune a réglé la somme de 15 481 €. Elle a perçu une subvention de 9 240 € de la part de l'Etat au titre des amendes de police. Gageons que ces travaux ne seront pas un vain investissement pour mieux réguler la circulation...

Aménagement de la RD 116, route de Chavanod



Plus de visibilité, plus de sécurité

Les travaux avaient débuté à l'automne 2018, mais ont été retardés par des études complémentaires rendues nécessaires quant à la stabilité du terrain. Rappelons qu'ils consistaient à :

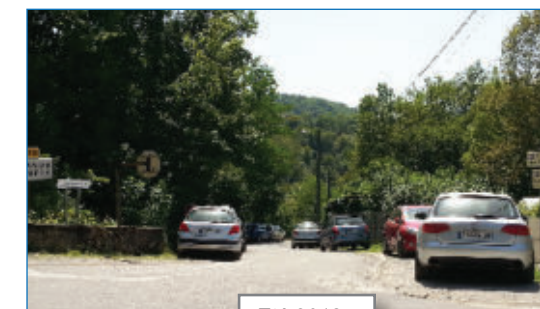
- réduire le passage alternatif à un véhicule sur le pont,
- élargir le trottoir sur le pont,
- et prolonger ce trottoir en le sécurisant jusqu'au chemin de la Vierge.

Ils ont pris fin au printemps 2019, avant le début de la saison touristique pour ne pas perturber le trafic des nombreux touristes qui visitent notre commune. L'enveloppe budgétaire initiale d'un montant de 277 103 € HT, englobant terrassement, enrobés, maîtrise d'œuvre et mission SPS, a été complétée par l'intervention et le suivi complémentaire d'un géotechnicien pour un coût de 6 390 € HT.

Pour cette opération, la commune a bénéficié de 90 569 € de la part du Département et de 45 000 € de solde de fonds parlementaires.

Travaux d'adaptation à la circulation sur le chemin des Mines

A l'occasion des travaux réalisés à Pontverre, et en concertation avec les riverains, des compléments ont été réalisés sur le chemin des Mines : constitution d'une butte de terre afin de limiter le stationnement sauvage et permettre aux riverains habitant au bout de cette voie de sortir aisément de leur domicile pendant la période touristique, mise en place de blocs de pierre, signalisation plus appropriée.



Été 2018...



...Automne 2019

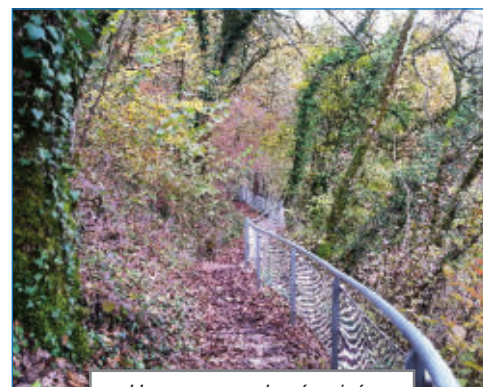
Ces réalisations constituent une dépense de 2 454 € HT.

Bien qu'étroite, rappelons que cette voie doit IMPÉRATIVEMENT toujours rester libre d'accès aux services de secours !!!



Aménagement du chemin des Fées

Dans le cadre de sa politique du développement touristique, la commune a effectué des travaux de remise en état et de sécurisation afin de rendre accessible au public le chemin des Fées, qui relie les deux sites touristiques du château de Montrottier et des gorges du Fier. Les travaux sont aujourd'hui terminés avec la mise en place de barrières métalliques aux normes, le renforcement des escaliers existants et la réalisation de caniveaux franchissables par les piétons. Cette section constitue une partie de la boucle pédestre du « Sentier des Châteaux » qui sera finalisé l'année prochaine...



Une promenade sécurisée

Coût des interventions HT	ONF	5 100 €
	Entreprises	107 977 €
	Maîtrise d'œuvre	6 000 €

Extension de la Maison du Village

Première étape dans le projet d'extension de la Maison du Village : la chaudière fuel a été remplacée par une chaudière gaz dans le cadre de la transition énergétique.

Ces travaux représentent une dépense de 33 808 € HT, auxquels s'ajoute la maîtrise d'œuvre pour 6 855 €.

Les travaux de terrassement doivent débuter fin 2019. Interviendront ensuite l'ensemble des corps de métiers, échelonnés sur une période de 10 à 12 mois.

Le résultat des appels d'offres fait apparaître les coûts HT suivants pour les travaux :

Ensemble des lots	212 129 €
Maîtrise d'œuvre	24 960 €
Contrôles techniques	3 060 €
Mission CSPS	2 770 €



L'extension est prévue sur la partie ouest du bâtiment

Pour l'ensemble de cette réalisation, les subventions attendues sont les suivantes :

Département (FDDT)	64 270 €
Région	25 000 €
Etat (DETR)	53 750 €

PETELAT

BETON - SABLE & GRAVIER

LOVAGNY

04.50.46.23.20

Les travaux à venir

Aménagement du cheminement piéton RD 14, route de Nonglard

Ce secteur de la commune, à sa sortie en direction de Nonglard, revêt une dangerosité toute particulière, tant pour les véhicules que pour les piétons et les habitants du secteur. En effet, à plusieurs reprises déjà, des accidents sont survenus avec la chute de voitures en contrebas de la route sur les propriétés privées. De plus, il est très risqué pour les piétons de longer le bord de cette voie, peu large, très fréquentée, avec un virage proche sans grande visibilité... et des véhicules ne respectant pas forcément les limitations de vitesse.



Bientôt une bande piétons sécurisée

Des travaux d'aménagement et de sécurisation seront donc entamés avec la réalisation d'un mur de soutènement qui permettra d'élargir la voie et de créer un cheminement dédié aux piétons. Ils représenteront la somme de 105 648 € HT.

Amélioration de l'éclairage public



Un éclairage public à optimiser

Dans le cadre des améliorations et des réductions du coût de fonctionnement de l'éclairage public, la commune envisage le remplacement de lampadaires devenus aujourd'hui peu performants. Ainsi, sur la partie du chemin des Fontanelles devenue publique depuis sa rétrocession à la commune, et sur le chemin des Grands Champs, seront installés des luminaires équipés de lampes led moins énergivores.

Pour ces travaux, il en coûtera, HT :

- chemin des Fontanelles	3 515 €
- chemin des Grands Champs	2 645 €

A l'étude également, la possibilité de couper l'éclairage public pendant une partie de la nuit sur les extrémités de la commune...

Sentier des Châteaux



Les élus de différentes commissions travaillent depuis plusieurs années à la création d'une boucle pédestre dénommée « le Sentier des Châteaux », dont fera d'ailleurs partie le chemin des Fées. Au début de l'année 2020, ce parcours de découverte d'environ 2,8 km sera agrémenté d'une signalétique permettant aux visiteurs de découvrir l'histoire des 5 châteaux et des 3 ponts situés sur notre commune et représentés sur son blason.

Pour la globalité du parcours, dont l'enveloppe totale est de 160 792 € HT, la commune percevra 96 000 € du FEADER (fonds européen) et 32 396 € du Conseil Départemental.

Georges DUCRET

DOMAINE & CHÂTEAU de Montrottier

à 10 minutes d'Annecy

Tel : +33 (0)4 50 46 23 02

www.chateaudumontrottier.com

La fin de cette mandature est l'occasion de revenir sur les actions engagées dans le cadre de l'environnement et du développement durable sur notre commune.

Les Espaces Naturels Sensibles

La commune a le privilège de disposer de deux Espaces Naturels Sensibles (ENS), la zone humide de Planchamp et la pelouse sèche au Crêt d'Hauterive. Au cours de ces années, elle a accordé une importance toute particulière à les préserver et les développer :

• Les préserver :

Entretien annuel sur les sites par des bénévoles, accompagnés par ASTERS ainsi que les élèves de ISETA et un engagement des ressources matérielles et financières de la commune aidée par le Département.

• Les développer :

Grace au travail de tous et aux travaux engagés, la zone humide a pu reconquérir de nouveaux espaces. La pelouse sèche du crêt d'Hauterive n'est pas en reste puisque, ces dernières années, de nouvelles espèces florales ont été découvertes et nous avons, toujours en partenariat avec ASTERS et l'ISETA et le soutien du Département, pu étendre cette pelouse sèche en doublant quasiment sa superficie. Mieux, des espèces, animales et végétales dites remarquables ont été observées sur le site de la Mer des Rochers au bord du Fier.

Cette année 2019, en partenariat avec le Conseil Départemental, le projet d'un nouvel ENS de « la Mer des Rochers », porté par la CCFU, a vu le jour.

Nous souhaitons ici associer et remercier vivement les propriétaires des parcelles concernées qui, par le biais de conventions signées avec la commune, ont accepté les contraintes relatives à la préservation d'un ENS. Remerciements aussi à notre agriculteur local, Maurice Mièvre et son fils, qui pratiquent sur ces zones un pâturage raisonné.

• Mais aussi, éduquer et informer :

Ainsi les enseignants de CM1 et CM2 ont mis en place avec le concours de ASTERS, un programme de découverte des ENS au fil des 4 saisons. Les élèves ont pu ainsi appréhender la vie végétale et animale et les évolutions tout au long de l'année. Ce travail scolaire a fait l'objet d'une exposition à la Maison du Village réalisée par les écoliers et qui a connu un franc succès.



Le Crêt d'Hauterive, ch. de la Combassière

Les sentiers PDIPR



Le circuit des Dromettes

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Plusieurs tracés sont inscrits sur notre territoire, certains ont été rafraîchis, chaque année grâce à l'engagement de quelques irréductibles volontaires. Nous profitons de ces lignes pour les remercier encore vivement pour leur investissement indéfectible. D'autres tracés PDIPR ont été définis dans la Montagne d'Age. Le dernier en date inscrit au titre des PDIPR en 2019 est « le chemin des Fées », première partie du sentier des Châteaux (cf article en pages précédentes sur les travaux). Le balisage est en cours et l'ouverture au public prochaine.

Emergence d'une zone « bio » :

Sur les bords du Fier, plusieurs projets sont en train d'éclore :

- Création d'une activité de maraîchage bio.
- Implantation d'une association « Les jardins de Pontverre » pour mettre en place des jardins collectifs ou partagés et des animations culturelles et agri-culturelles autour de la nature et de l'homme.
- Création par l'ISETA d'un verger conservatoire pour le développement de nouvelles espèces arboricoles.

Des conférences organisées à la Maison du Village

Conférence sur les plantes invasives

Bien que très jolies à regarder, elles n'en sont pas moins néfastes pour notre environnement car elles envahissent nos jardins et toute la végétation, au point de prendre la place des espèces nécessaires à notre vie quotidienne.

Conférence sur le compostage

Recyclons nos déchets culinaires de végétaux en les compostant afin de les valoriser en apport organique pour les plantations futures.

A cette occasion, la CCFU proposait la vente, à la moitié du prix de revient, de bacs de compostage.



Conférence sur nos amis les insectes

Animée par Monsieur Marigot de ISETA, cette présentation a permis à l'auditoire de mieux connaître la vie des insectes et leur utilité pour notre écosystème.

Mais l'action municipale en matière d'environnement c'est aussi

- La vigilance en matière d'urbanisme et de travaux.
- La desserte des bus de la SIBRA permettant de privilégier les transports collectifs.
- La poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens dans la commune.
- L'entretien de nos bois et forêts par une mission confiée à l'ONF.
- Le remplacement du fuel par le gaz dans les chaufferies de l'école et de la Maison du Village ; également aussi dans les bâtiments propriétés de la commune lorsque cela est possible.
- Le remplacement des portes de la mairie par des menuiseries de meilleure qualité thermique pour réduire les déperditions d'énergie.
- Dernière action en date, la dématérialisation des documents préparatoires, destinés aux élus pour les séances du conseil municipal : 4000 impressions de pages de papier évitées annuellement.
- Et, avec la logistique de la CCFU qui gère le traitement des déchets :
 - La mise en place progressive des conteneurs collectifs d'ordures ménagères, sur des points stratégiques de la commune afin de réduire les mouvements du camion poubelles.
 - Le recyclage des cartons de Noël : une benne est mise à la disposition des habitants afin de collecter les cartons. Deux conséquences positives : cartons recyclés plutôt qu'incinérés ; réduction des déplacements à la déchetterie... réduction de l'impact sur l'environnement !



Nouveau PAV sur le chemin des Tâtes

Notez que la benne à cartons sera installée vers le terrain de tennis du 23 décembre 2019 au 6 janvier 2020.



Voilà comment la commission Environnement apporte dans l'action municipale ses règles de préservation de notre environnement. Ce ne sont pas forcément de grands projets, mais des actions menées ici et là. L'environnement, le développement durable, se trouvent dans nos comportements, nos gestes quotidiens ! Bien évidemment, les collectivités doivent donner l'exemple. Néanmoins, chacun de nous doit intégrer dans son mode de fonctionnement et sa façon de vivre l'idée que la planète de nous appartient pas, mais que nous sommes les locataires des générations futures !

Vincent AIGON



Poursuite des investissements informatiques à l'école

Les investissements en informatique pour l'école se sont échelonnés sur plusieurs années. Un tableau interactif a été acquis pour être installé dans la salle de classe des CE2/CM1. Depuis septembre 2019, les élèves de Mr Chavanaz profitent de ce précieux outil d'enseignement numérique. Le coût de cette installation est de l'ordre de 5000 €.

Les trois classes élémentaires bénéficient désormais de cet équipement.



Un nouvel outil de travail pour les élèves

Un partenariat renforcé avec la commune de Poisy



Durant l'année scolaire 2018/2019, le centre de loisirs de Poisy a accueilli régulièrement le mercredi 6 enfants fréquentant l'école de Lovagny. Pour la rentrée de septembre 2019, la commune de Poisy a souhaité faire évoluer ce partenariat en proposant à la commune de Lovagny un accueil de 10 places. En contrepartie, la commune de Lovagny s'engage à financer le coût annuel d'un animateur dans son intégralité, ce qui représente un coût de l'ordre de 6000 euros. Au printemps 2020, un nouveau sondage sera effectué auprès des familles afin d'évaluer les besoins d'accueil à l'horizon de la rentrée de septembre prochain et revoir annuellement les conditions de partenariat.

Les familles ayant besoin de ce service, même en cours d'année, peuvent contacter directement la Mairie de Poisy.

Le Centre social Victor Hugo de Meythet propose également l'accueil des enfants le mercredi et pendant les congés scolaires. Durant l'année scolaire 2018/2019, nous avons enregistré 75 « mercredi aidés » et 38 « jours aidés » cet été. La participation financière de Lovagny est de 170 € pour ces journées.

Le centre de loisirs bi-communal Sillingy/la Balme de Sillingy, dont les enfants issus de ces deux communes sont prioritaires, peut aussi ouvrir des places aux enfants de Lovagny dans la limite des places restantes.

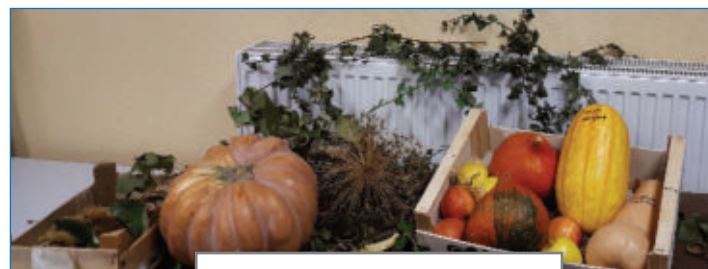


Services périscolaires - informations diverses

Au restaurant scolaire, depuis mars 2019, Christine Lerouge est venue renforcer l'équipe suite au départ d'un agent. En septembre, la municipalité lui a de plus confié l'entretien des salles de classe situées au premier étage de l'école.

Tout au long de l'année, le personnel des services administratifs et du périscolaire s'emploie à assurer le meilleur accueil possible des élèves, que ce soit à la cantine ou à la garderie périscolaire. Le personnel en charge de l'entretien des salles de classe de l'école et des locaux mis à disposition des associations et de Karapat participe aussi activement à cette mission collective.

Le restaurant sert en moyenne 83 repas par jour, répartis sur 2 services. Le prix de revient d'un repas s'élève à 10.47 € (coût du repas facturé par le prestataire, frais de personnel et de fonctionnement compris). Un repas est facturé de 2.75 € à 4.85 € selon le quotient familial. Notons que le conseil municipal dans sa séance de juillet 2019 a voté pour le maintien des tarifs, inchangés depuis 2017.



A la garderie périscolaire, les légumes d'automne à l'honneur

Décembre 2018 à novembre 2019

Conformément à la réglementation, ne figure que l'état civil dont les familles ont donné leur accord pour paraître dans ce bulletin.

NAISSANCES	AVEC TOUTES NOS FÉLICITATIONS		
	PELLARIN William	2 janvier 2019	EPAGNY METZ-TESSY
	JACCOUD Délina	16 janvier 2019	ANNECY
	ZUCCALLI Marceau	19 juin 2019	EPAGNY METZ-TESSY
	DALBOURG Oxane	24 septembre 2019	ANNECY
	VANHOUTTE Thomas	27 septembre 2019	ANNECY
	GRANGER MOUTHON Mattéo	11 octobre 2019	EPAGNY METZ-TESSY
	LOPEZ Fabio	12 novembre 2019	EPAGNY METZ-TESSY

MARIAGES	AVEC NOS VŒUX DE BONHEUR		
	CHEVALLIER Emilie et VAYR Nicolas	13 juillet 2019	LOVAGNY
	RENARD Aurélie et VILLESSOT Olivier	24 août 2019	LOVAGNY

DÉCÈS	AVEC UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS		
	CAILLE André	2 décembre 2018	ANNECY
	BARON Georgette née MICHELLAND	5 avril 2019	LOVAGNY
	DUCROT Paul	5 juin 2019	SEYNOD - ANNECY

La Ferme de l'Angélie

FROMAGES & PRODUITS DU TERROIR

115, route de Paravis - 74330 POISY
04 50 57 53 26 -
lafermedelangelie@orange.fr

Mardi, mercredi, jeudi : 16:00 - 19:30
Vendredi : 09:30 - 12:00 / 16:00 - 19:30
Samedi : 09:30 - 12:30 / 16:00 - 19:00



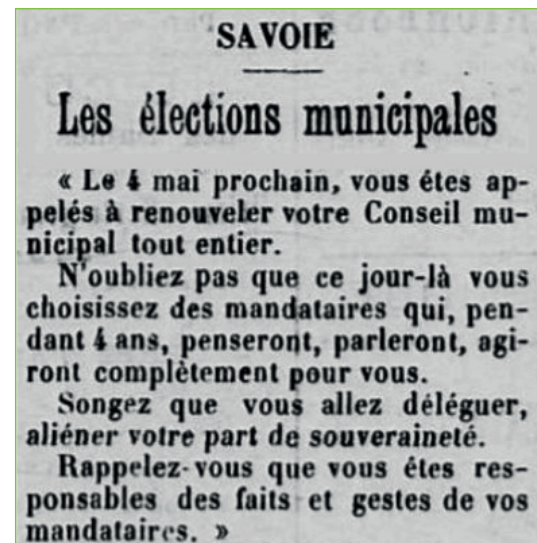
A l'heure où vous lisez les pages de ce bulletin, nous sommes entrés dans la période pré-électorale des échéances municipales. Au printemps prochain (15 et 22 mars 2020), les Françaises et les Français se déplaceront aux urnes pour choisir leur nouveau conseil municipal et, au sein de celui-ci, son maire, personne qu'ils considèrent aujourd'hui comme leur élu préféré. Mais la possibilité de choisir son édile n'a pas toujours été le cas. Aussi, il nous a paru intéressant de retracer l'Histoire avec un grand H des maires de nos communes de France, et de vous présenter ensuite les différents maires qui se sont succédé plus précisément dans notre commune de Lovagny.

La première loi municipale est votée sous la révolution, le 14 décembre 1789. C'est une avancée vers un semblant de démocratie locale. Il faut rappeler que le maire est alors nommé par le pouvoir central, et le conseil municipal élu parmi les notables par les citoyens les plus aisés. Pour être électeur, il faut payer un impôt au moins égal à trois journées de travail et pour être élu, un impôt au moins égal à dix journées de travail, ce qui écarte bon nombre de citoyens.

C'est « La Grande charte républicaine de la liberté » du 5 avril 1884 qui facilite l'accès à la politique active pour TOUS et donne au conseil municipal un pouvoir délibératif.

Le maire, acteur clé de la vie locale, intervient désormais dans de nombreux domaines :

- la construction des écoles,
- la réglementation des débits de boissons,
- la vie économique locale,
- l'entretien et le développement de la voirie (chemins vicinaux, liaisons aux réseaux routier et ferroviaire, adduction d'eau...),
- l'entretien des édifices de culte dont la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 lui confie la charge,
- le secours aux nécessiteux,
- etc...



Progressivement, il impose sa légitimité et un rôle opérant.

A partir de l'Annexion de 1860, les communes de l'ancien duché de Savoie et du comté de Nice adoptent le modèle administratif français.

**Le conseil communal devient
« municipal »
et le syndic « maire ».**



La mairie-école de 1862 à 1886

Voici la liste des maires qui se sont succédé depuis cette date à la tête de la commune de LOVAGNY :

1 - SERVETTAZ Claude (1831-1889)

Maire de 1860 à 1870

D'abord syndic, il est le premier maire après l'Annexion.

Cultivateur négociant

Réalisations : la maison d'école et les fontaines



2 - CHAMBAZ Jacques (1829-1899)

Maire de 1870 à 1878,

de 1881 à 1888,

de 1892 à 1896

Cultivateur, copropriétaire des concessions minières de Bourbonges et de Montrottier

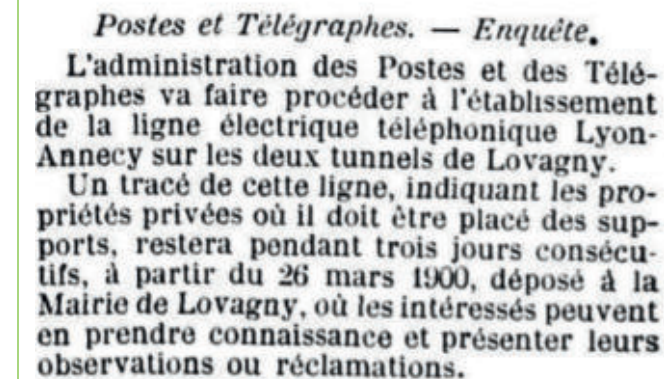
3 - MIEVRE Guillaume Marie (1832-1912)

Maire de 1878 à 1881,

de 1888 à 1892,

de 1896 à 1904

Cultivateur au hameau des Tâtes



Extrait de l'Indicateur de la Savoie du 24 mars 1900

4 - CHAMBAZ Jacques Charles Emmanuel (1875-1916)

Maire de 1904 à 1910

Propriétaire rentier

Candidat au conseil d'arrondissement d'Annecy sud en 1904

Démissionne de sa fonction de maire en 1910

5 - MIEVRE Claudius (1878-1952)

Maire de 1910 à 1912,

de 1919 à 1924

Mineur, cultivateur

6 - MARES Prosper Etienne Léon (1854-1916)

Maire de 1912 à 1916

Propriétaire du château de Montrottier

Officier des haras

Membre de l'académie Florimontane



Pour nos blessés

Un superbe daim tué par M. Marès, maire de Lovagny, dans son parc atten-
nant au château de Montrottier, a été
débité mercredi à l'étal de M. Dalex,
boucher, rue Filaterie, au profit de nos
soldats blessés.

Extrait de l'Indicateur de la Savoie du 3 octobre 1924

7 - CHATENAUD Georges Marie (1856-1933)

Maire de 1916 à 1917

Mineur, cultivateur

Démissionne de sa fonction de maire en 1917

8 - LAVOREL Léonce Alexis (1882-1960)

Maire de 1917 à 1919,

de 1925 à 1927

Menuisier, cultivateur

Fait fonction de maire en 1917 à la démission de Georges CHATENOUD

Démissionne avant la fin de son second mandat pour divergences à propos de l'adduction d'eau

9 - MIEVRE Jean François (1895-1953)

Maire de 1927 au 12 décembre 1940

(révoqué pour avoir publiquement critiqué le gouvernement),

de 1944 à 1953

Cultivateur, contremaître à l'usine d'asphalte, patron du cabaret de Pontverre (actuelle Auberge de Pontverre)

Conseiller d'arrondissement du canton d'Annecy-sud de 1931 à 1940

Réalisation : adduction d'eau



10 - GAY Jean Louis (1875-1960)

Délégué dans les fonctions de maire du 12 novembre 1940 jusqu'à sa démission en février 1941

Cultivateur



11 - SUBLET Claude (1877-1958)
Nommé maire en février 1941 jusqu'à sa démission en avril 1941
Cultivateur au hameau de Pontverre haut (actuel hameau de Montröttier)

12 - CHATENAUD Félix (1865-1946)
Délégué dans les fonctions de maire de Lovagny du 18 avril 1941 jusqu'à la dissolution du conseil le 8 mai 1941
Cultivateur

13 - CHAMBAZ Jacques François Victor (1913-1944)
Nommé président de la délégation spéciale du 8 mai 1941, à la dissolution du conseil jusqu'à sa démission le 6 décembre 1943
Cultivateur

14 - CHATENAUD Ferdinand (1889-1968)
Nommé président de la délégation spéciale du 14 février 1944 à septembre 1944
Cultivateur

15 - DAUVERGNE Fernand (1912-1982)
Maire de 1953 à 1959
Menuisier

16 - CHATENAUD Robert (1911-1978)
Maire de mars 1959 à sa démission en juin 1959
Cultivateur

17 - MIEVRE Roger (1911-2000)
Maire de 1959 à 1965
Droguiste à Annecy
Réalisation : adduction d'eau



18 - VIVIANT Fernand (1920-2008)
Maire de 1965 à 1983
Agent EDF, responsable des travaux d'électrification rurale
Réalisations : réseaux, acquisition foncière et fondation du Foyer Rural, acquisition d'un immeuble pour la mairie, rénovation de la poste, adhésion au Syndicat Intercommunal de Nettoyement



19 - VEYRAT-DUREBEX Noël
Maire de 1983 à 2001
Né en 1938
Cadre administratif à SNR
Réalisations : réseaux, arrivée de l'assainissement, rénovation et création des locaux scolaires et administratifs, logements sociaux, mairie, sécurisation de la traversée du village

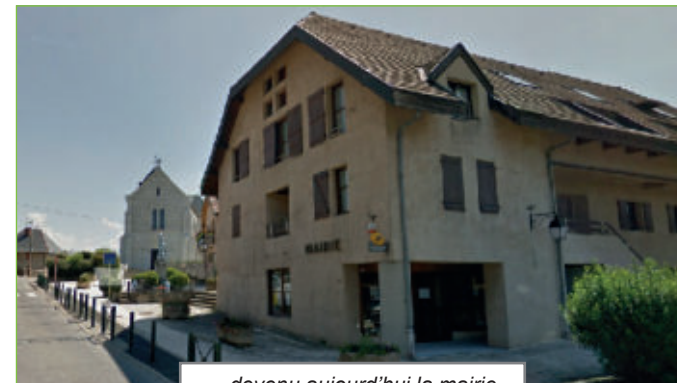
20 - DUSSOLLIET-BERTHOD Joseph
Maire de 2001 à 2008
Né en 1938
Professeur des écoles
Réalisations : réseaux, assainissement, logements sociaux, Maison du Village



21 - CARELLI Henri
Maire de 2008 à ce jour
Né en 1962
Cadre technique à Haute-Savoie Habitat
Mandat en cours



L'ancien restaurant « La Chaumière »...



...devenu aujourd'hui la mairie

¹ La délégation spéciale est une délégation de plusieurs membres nommée par décision du préfet, à la suite de la dissolution ou démission d'un conseil municipal, pour remplir les fonctions de maire ou président ; ses pouvoirs sont limités aux actes de pure administration et de gestion urgente (Cf. Loi municipale du 5 avril 1884)

Sources : Dictionnaires des maires et élus en Haute-Savoie de l'Annexion à nos jours (Jean EXCOFFIER) Mémoire actualité en Rhône-Alpes (<http://memoireetactualite.cd-script.fr>) Archives départementales de Haute-Savoie (<http://archives.hautsavoie.fr>)

Nathalie VIOLLET

Dans la presse locale, la commune de Lovagny se distingue régulièrement pour les deux sites touristiques qu'elle a la chance de posséder : le château et les gorges, qui attirent des nombreux touristes français et étrangers. Malheureusement, elle restera marquée dans les annales de l'année 2019 par plusieurs faits divers tragiques survenus, tous aux abords du Fier :

- Le 22 avril, pendant le week-end de Pâques, un adolescent de 12 ans perd la vie sous les yeux de ses parents alors qu'il cherchait à traverser le Fier en sautant d'un rocher à l'autre pour les rejoindre. Quatre personnes se jettent dans l'eau glaciale pour tenter de le sauver, en vain.
- Quelques jours plus tard, le 1^{er} mai, un père de famille de 40 ans se fait emporter par les eaux tumultueuses du torrent alors qu'il cherche à sauver sa fillette qui y était tombée. La petite sera heureusement sauvée par des témoins au péril de leur vie.
- Quelques semaines après encore, le 21 juillet, c'est un jeune homme âgé de 17 ans qui disparaît dans un étroit goulet bouillonnant. Il faudra plusieurs jours aux services de secours pour désincarcérer son corps du dédale de troncs d'arbres immergés.

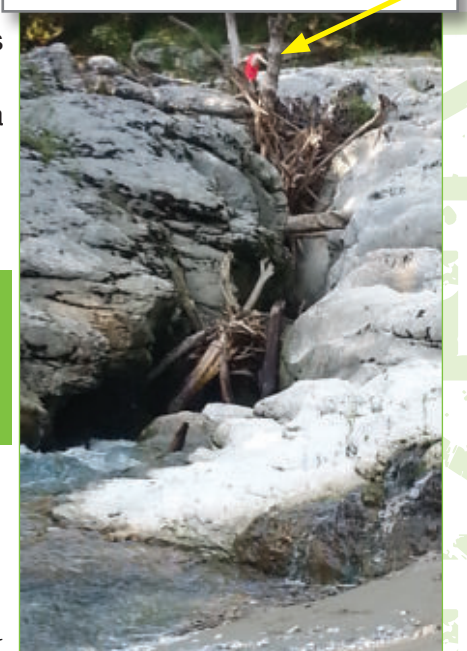


Extraits du journal le Dauphiné Libéré

Malgré les panneaux d'interdiction et de mise en garde signalant le danger dans ce secteur, chaque année des dizaines, voire des centaines de personnes le bravent, s'imaginant plus fortes que Dame Nature... Cette situation et ces comportements ne sont pas tolérables et ne doivent plus se reproduire. Ils ont amené le maire de Lovagny, garant de la sécurité publique sur son territoire, à prendre des dispositions radicales pour enrayer ces agissements. Deux arrêtés municipaux ont donc été pris :

- Le premier enjoint la société des galeries des gorges du Fier d'empêcher tout accès aux berges par l'installation de clôtures depuis son chemin d'accès.
- Le second :
 - interdit formellement la baignade dans le Fier, depuis le secteur du pont des Liasses (pont traversé à pied pour rejoindre la billetterie des gorges) jusqu'après 160 mètres du site de la Mer des Rochers inclus ;
 - interdit également le saut, le plongeon ou le passage d'une berge à l'autre du Fier ;
 - renforce ces interdictions par une signalisation.

A l'endroit même où un jeune a perdu la vie, d'autres ne mesurent toujours pas le danger de traverser le Fier...



Nouvelle signalétique

Parents, pensez à vous soucier de vos jeunes lorsqu'ils vous disent « descendre au Fier ».

Nathalie BLANC

La cérémonie des vœux

Une nombreuse assemblée s'est réunie en ce mois de janvier autour des élus pour la cérémonie des vœux. Les nouveaux arrivés sur notre commune ont été présentés par Jean-Pierre Chambard, 1^{er} adjoint, avant que prennent la parole les élus nationaux, députés et sénateurs, régionaux, intercommunaux, suivis par Henri Carelli, maire de notre commune. Bilan et perspectives, préoccupations des élus... les sujets évoqués étaient bien divers et nombreux. Cette manifestation a continué dans la convivialité avec le verre de l'amitié et la galette des rois.



L'accueil des nouveaux habitants



Bilan et projets exposés par le maire



Et le verre de l'amitié

La secrétaire de mairie prend sa retraite

La page s'était ouverte en 2009... Voilà que 10 années plus tard, elle se tourne pour Madame Brigitte Greillet, la secrétaire de mairie.

Arrivée pour prendre ses fonctions à la mairie de Lovagny, elle s'intègre vite dans l'équipe formée par ses 2 autres collègues, Dominique et Laure-Amélie, et l'ensemble des autres agents de la commune. Elle n'est pas dépaysée, connaissant déjà très bien le milieu municipal pour y avoir travaillé pendant 19 années. A son arrivée, les tâches ne manquent pas, et elle est pleine d'entrain pour prendre en main les nombreux dossiers, découvrir de nouvelles tâches comme celle de l'agence postale. Pendant 10 ans durant, elle mettra toutes ses compétences au service de la commune, des élus, des habitants, sans compter son temps et son énergie. Elle participera à des formations pour parfaire ses connaissances et les transmettre afin d'améliorer encore le fonctionnement de notre mairie. Souriante, consciencieuse, ordonnée, avec un sens du devoir, de l'équité et du travail bien fait, son caractère généreux et pacifique sera souvent le bienvenu pour tenter de résoudre au mieux les problèmes.

Les années ont passé et l'heure de la retraite pour notre secrétaire de mairie est maintenant arrivée. Brigitte Greillet a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre 2019. Elle laisse une belle empreinte de son passage professionnel et humain à Lovagny. Qu'elle en soit remerciée. Nous n'oublierons pas également d'adresser nos remerciements à son mari et sa famille qui ont dû l'attendre un peu longtemps parfois.

Une belle page se referme, bonne retraite Brigitte!



Brigitte Greillet et Florence Vincent

Depuis le 1^{er} septembre 2019, c'est Madame Florence Vincent qui a été retenue pour la remplacer. Ayant une formation de comptable, elle a en premier lieu été enseignante avant d'intégrer la fonction publique territoriale. Depuis 20 ans, elle a d'abord travaillé dans une commune de l'agglomération annécienne avant de prendre la responsabilité du service comptable de la Communauté d'Agglomération d'Annecy. C'est parce qu'elle aspirait à d'autres fonctions qu'elle a souhaité intégrer l'équipe de notre personnel municipal.

Son arrivée au début de l'automne lui a permis de travailler pendant 2 mois en binôme avec Brigitte Greillet. Un avantage indéniable, pour l'une comme pour l'autre, afin de bien passer le relais. Nous souhaitons à Florence Vincent la bienvenue dans nos services et lui adressons tous nos vœux de réussite pour les fonctions qui lui sont confiées.

Nathalie BLANC

La cérémonie du 11 novembre



Elus des communes de Poisy, Nonglard et Lovagny, anciens combattants, porte-drapeaux, fanfare de Poisy, élèves de l'école et leurs enseignants, habitants de la commune se sont rassemblés autour du Monument aux Morts afin de célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 et honorer tous les Français morts pour la patrie.

Message du maire et du représentant des anciens combattants, lectures et chants des enfants ont ponctué cette manifestation, au cours de laquelle ont été décorés Messieurs André Bulloz et Francis Golliet-Mercier pour les services rendus à la France.



Les enfants de l'école



Les médaillés, A. Bulloz et F. Golliet-Mercier

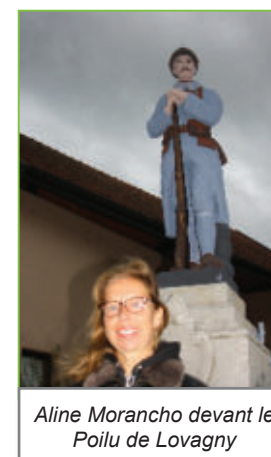
Le vin de l'amitié a ensuite réuni les participants dans la salle de la mairie.

Nathalie BLANC

Un nouveau visage pour le Poilu de Lovagny

Le Poilu qui surmonte le Monument aux Morts souffrait de son exposition aux aléas climatiques. Mousses, lichens, fissures et craquellements constituaient les conséquences de ces dégradations. La municipalité a donc décidé de le restaurer de façon durable. Aline MORANCHO, artisan d'arts et du patrimoine, a été mandatée pour ce travail. La société ALPEN POSE, et nous la remercions vivement, a gracieusement dressé un échafaudage pour permettre à l'artiste de travailler confortablement et d'abriter son travail.

Aline Morancho est artiste peintre en décor mention techniques anciennes, formée à l'Ecole Française du Décor de Bordeaux, pour la restauration des peintures murales du bâti ancien, avec l'utilisation privilégiée des techniques anciennes réversibles et de matériaux naturels. Elle a installé son atelier à Allèves, dans les Bauges.



Aline Morancho devant le Poilu de Lovagny

Grâce à une météo clémente, l'artiste a consacré six journées pour réaliser son travail. Trois jours de préparation ont été nécessaires : après un sérieux nettoyage des différents matériaux et le comblement des fissures, différentes couches d'enduits ont été appliquées avant l'application des peintures. Provenant de matériaux naturels, ces dernières ne contiennent aucun additif toxique et permettent à l'artiste de garantir son travail vingt ans.

Aline Morancho avait en amont effectué des recherches sur les couleurs historiques des Poilus de la guerre de 1914-18. Elle a ainsi pu redonner des couleurs authentiques et un aspect humain à notre Poilu. Les couleurs sont profondes et mates. Il peut maintenant poser à nouveau fièrement au centre de notre village !

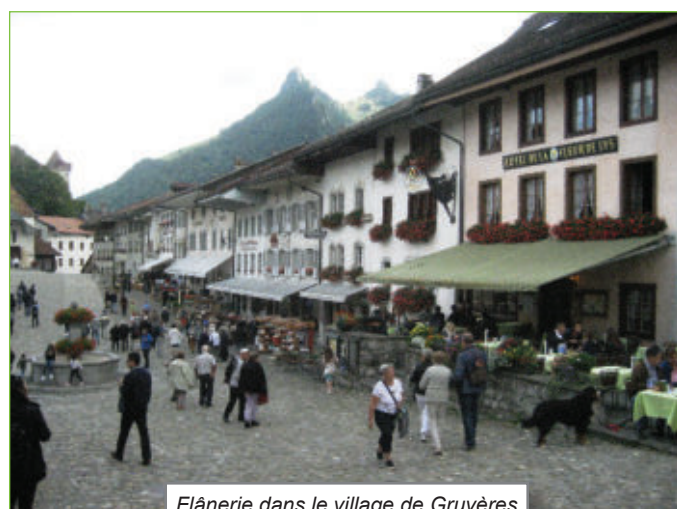


François ROTHEA

La sortie des Aînés

Dimanche 8 septembre, direction est prise pour la Suisse, destination de la sortie annuelle du CCAS des Aînés avec Nonglard.

Après un arrêt pour le petit déjeuner, nous sommes arrivés à Gruyères pour visiter la fabrique du célèbre fromage AOC. Une visite très instructive où nous avons pu déguster le produit. Dans ce même lieu, nous nous sommes restaurés avant de reprendre la route en direction des hauteurs pour visiter le petit village médiéval de Gruyères, d'un charme typiquement suisse.



Flânerie dans le village de Gruyères



La fabrication du célèbre fromage

Le car nous a ensuite conduits à la chocolaterie Cailler où nous avons découvert tous les secrets du chocolat. Amateurs et gourmands ont pu assouvir leur péché mignon en dégustant à volonté toutes sortes de chocolats avant de passer à la boutique pour prolonger cette dégustation dans leur foyer.



La chocolaterie Cailler... en chocolat

Le château de Gruyères surplombe majestueusement la vallée



Le retour s'est effectué avec le traditionnel arrêt pour savourer les bugnes confectionnées par Marcelle de Nonglard. Aux alentours de vingt heures, tout le monde a pu regagner sa demeure, rempli de bons souvenirs. Ce fut un voyage sortant de l'ordinaire à la découverte de nouveaux horizons.



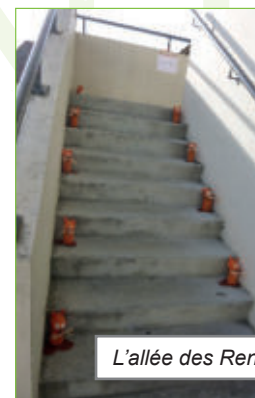
Le groupe des Aînés

François ROTHEA

Le repas des Aînés



Dimanche 8 décembre. C'est par « l'allée des Renards » que nos aînés sont arrivés à la Maison du Village pour participer au repas de fin d'année organisé par le CCAS de Lovagny.



L'allée des Renards

Tous les enfants de l'école, du plus petit au plus grand et assistés de leurs enseignant(e)s, avaient mis tout leur cœur à fabriquer de jolies décorations pour la salle, murs et tables, sur le thème des 4 saisons. Bravo à tous ces jeunes créateurs !



Une déco très colorée

Environ 80 personnes avaient répondu « présent » à l'invitation. Le maire Henri Carelli a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée, avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés au cours de cette année ou que la santé a empêchés d'être présents. Sous les applaudissements, il a également salué la présence des doyens et des benjamins de la journée.



Un auditoire attentif

Les doyens et benjamins autour du maire



Plaisir des retrouvailles, journée conviviale qui permet de partager un bon moment aux côtés de ceux qu'on ne croise pas forcément beaucoup au long de l'année, et d'échanger devant un bon repas servi par le traiteur Daniel Viret. Les affinités se regroupent, les langues se délient, les sourires éclairent les visages, les yeux pétillent...



Il n'y a pas d'âge pour danser, n'est-ce pas ?



Et pendant ce temps, cavaliers et cavalières aguerris n'hésitent pas à profiter de l'ambiance musicale : tango, valse, paso doble, cha cha cha, madison et autres danses au son de la musique.

Une belle journée, en somme. Alors à l'année prochaine !

Nathalie BLANC



Année 2018-2019



les Petite et Moyenne Sections
avec Valérie ELLIOTT,
assistée de Fabienne MURELLO



Les Moyenne et Grande Sections
avec Virginie PAULIN,
assistée de Lysiane BARD et d'une AVS
(et Paola JARDET, absente de la photo)



les CP et CE1
avec Sylvie BOSSO



les CE2 et CM1
avec Matthieu DALES



Les CM1 et CM2
avec Véronique ROTH

A la fin de l'année scolaire 2018-2019, Matthieu DALES a quitté l'école dans le cadre d'une mutation.



En 2018-2019, l'école de Lovagny accueillait 135 élèves répartis dans les 2 classes maternelles et les 3 classes élémentaires de l'établissement.



Les enfants écoutent
attentivement

Dans le cadre du projet « d'éducation à la citoyenneté, au développement durable », les élèves ont participé à différents ateliers sur le thème de la gestion des déchets et de leur prévention :

- Sensibilisation au tri des déchets ménagers
- Initiation au compostage
- Recyclage des bouteilles et flacons en plastique

Les élèves de CE2 à CM2 ont également visité le centre de tri de Villy-le-Pelloux. Ces animations étaient dirigées par Valérie DESHAIRES de la Communauté de Communes Fier et Usses.



Le centre de tri de
Villy-le-Pelloux

En parallèle, nous avons mis en place un « jardin pédagogique ».



A côté de l'école, ont été installés par les services municipaux des « carrés jardins » dans lesquels nous avons planté des bulbes pour le printemps ; des légumes et plantes aromatiques pour l'été. Chaque classe bénéficie d'un « carré ».

On veille à nos carrés de jardin



En décembre, les élèves ont profité d'un spectacle offert par la Bibliothèque et l'APE.



Pour compléter ces activités, nous sommes allés à des expositions interactives à la Turbine de Cran-Gevrier :

- « Le jardin extraordinaire » pour les classes de PS à CE1
- « La mécanique des plantes » pour les CE2 à CM2.



Exposition à la Turbine

Les élèves des classes maternelles se sont rendus à la ferme de Chosal où ils ont :

- visité la ferme
- nourri les animaux de la bergerie
- brossé et soigné les ânes
- planté des graines...



A la ferme de Chosal, on est au plus près de la nature !



En fin d'année, toutes les classes sont allées au « Jardin des Cimes » à Passy. Les élèves sont partis à la découverte du jardin en répondant à un petit quizz et ont participé à différents ateliers :

- les artistes passent à table
- les abeilles et insectes pollinisateurs
- les apprentis jardiniers



Ca donne envie de manger des légumes !

Horaires
Ouvert du mardi au samedi
7h30-12h15 / 15h00-19h00
Fermé le dimanche et le lundi

Boucherie De Poisv
Père Et Fils
Charcuterie Artisanale
 13 place de l'église
 74 330 Poisv
04.50.46.20.43



Des exercices aquatiques appréciés des enfants

Les classes de GS-CP-CE1 sont allées à la piscine de l'Île Bleue en vue d'acquérir le « savoir nager ».

Chaque classe de l'école s'est également rendue à la bibliothèque une fois par mois.



Attentifs à l'écoute de Michèle la narratrice



Les enfants s'entraînent aux messages clairs

Les élèves de l'école ont pu travailler avec Rosine Teyber (maitre G du réseau d'aide de l'éducation) sur les messages clairs.

Qu'est-ce qu'un message clair ? C'est un échange verbal entre deux élèves en relation duelle visant à la résolution de petits conflits entre pairs. Cette technique consiste à verbaliser ce que l'on ressent et, surtout, ce qui nous dérange, plutôt que de passer par des insultes ou les coups.

Les élèves ont donc appris à utiliser un type de message pour s'exprimer :

Annoncer : « Je vais te faire un message clair »

Exposer : « Quand tu m'as... »

Exprimer : « Je me suis senti... »

Réparer : « J'attends de toi... As-tu compris » (excuses, réparation, arrangement)

Merci à la commune de Lovagny, l'APE, aux bénévoles de la Bibliothèque et à toutes les personnes qui nous accompagnent !



L'équipe éducative





Coucou, l'oiseau bleu, nous a fait voyager toute l'année pour nous faire découvrir ses amis les animaux dans différents continents, thème choisi pour l'année 2019.

Les lundis à Lovagny, nous nous sommes rencontrés pour la motricité libre ou dirigée, accompagnée d'animatrices et d'animateurs diplômés.



Danse africaine

Les jeudis, nous nous retrouvions à Poisy pour les activités bricolage et chanson.

Les vendredis, contes et histoires nous ont fait rêver, à la bibliothèque, ou par les animatrices du Conte Vers.



A l'écoute des conteuses

Comme chaque année, nous avons rendu visite à nos aînés à la maison de retraite de Poisy, pour des instants de convivialité. Nous avons apporté les instruments de musique et les résidents ont formé l'orchestre avec les enfants. « Etoile des Neiges » a même été chantée cette année !



La convivialité entre petits et grands

A Carnaval, nous étions déguisés et à Pâques nous avons cueilli les oeufs ; moments toujours suivis d'une petite collation. Quel beau partage intergénérationnel !

Nous sommes allés « visiter » d'autres contrées en petit train. Nous sommes partis de la Haute-Savoie, avons traversé l'Europe, par les prés et les bois. Vaches, grenouilles, chiens, hérissons, petits lapins, canards, poules, moutons, hiboux nous ont accompagnés par leurs chansons, les coloriations et les bricolages.

Le pôle nord fut notre deuxième destination, où nous attendaient les pingouins sur leur banquise, les ours polaires vêtus de leur fourrure blanche. Notre ami Gugusse avec son violon a fait danser les filles et les garçons. En trottant, les rennes ont amené le Père Noël au son des grelots, pour le conte de décembre. Quelle joie pour les enfants !



Tous réunis autour du Père Noël

Pour le troisième continent, les kangourous, les koalas ont illustré notre activité sport avec l'escalade et la baby gym.

En Asie, la demoiselle coccinelle, son ami le papillon, et le panda nous ont émerveillés avec toutes leurs couleurs.

Nous avons terminé notre voyage par l'Afrique, avec la danse africaine, les tigres, les lions, les léopards dans la savane. Quel magnifique tableau final !

Quelle émotion pour les parents de voir ainsi leurs petits enfants évoluer avec tant d'aisance et de prestance lors du spectacle de fin d'année ! Quelle belle récompense pour les assistantes maternelles pour le fruit de leur travail tout au long de l'année !

Quelle joie partagée au verre de l'amitié !

Nous sommes une association très active qui a fêté ses cinq années.

La cinquantaine d'enfants et les quinze assistantes maternelles vous souhaitent une belle et heureuse année 2020.

Ne jetez plus vos anciens jouets et matériel de puériculture ; nous leur redonnons une seconde vie.

Contact sur Lovagny :

Murielle DUNAND 06 82 61 76 77



Avec la réalisation du Bulletin Municipal annuel de notre commune, arrive notre plaisir de vous informer des faits marquants de l'année 2019.

Notre comité, fort maintenant de 11 membres, a accueilli comme les années précédentes, adultes, adolescents et enfants de notre village dans le cadre des permanences hebdomadaires **du lundi (16h30-18h), du mercredi (10h-12h) et du vendredi (15h45-18h30) hors vacances scolaires, et pendant les vacances scolaires (uniquement le vendredi de 16h30 à 18h30).**

La Bibliothèque accueille également chaque classe de l'école de Lovagny une fois par mois. C'est l'occasion pour « les petits » de découvrir de nombreux et très beaux livres de leur âge ainsi que les « Kamishibais » permettant aux bénévoles de leur faire écouter voire réécouter des contes ou des histoires qu'ils aiment entendre.

Les plus grands trouvent également de nombreux livres pour se distraire ou compléter leurs activités scolaires. Notre stock de livres pour les enfants d'âge scolaire est abondant, varié et renouvelé tout au long de l'année par nos achats et notre échange avec Savoie-Biblio.

A la demande des enfants de l'école, un groupe de bénévoles a réorganisé la bibliothèque en tenant compte des remarques et propositions des élèves. Ce fut un gros travail pour les bénévoles, mais c'est une réussite appréciée des enseignants et des enfants.

Alors, n'hésitez pas à venir découvrir votre bibliothèque, vous serez agréablement surpris de son cadre accueillant, du nombre de livres récents qu'elle propose aux enfants et aux adultes pour un abonnement annuel de 2 € pour un enfant, 5 € pour un adulte et de 8 € pour une famille.

En septembre, la Bibliothèque a accueilli un écrivain habitant de Chavanod, Michel BERTHOD ; également musicien, il chante, en s'accompagnant à la guitare, des chants connus ou de sa composition.

Il nous a présenté son dernier livre : « J'ai encore des choses à vous dire » qui raconte sa rencontre lors d'une randonnée dans le Lot, avec Georges, personnage un peu rustre qui vit en solitaire dans sa petite et vieille ferme. Georges, qui a fait la guerre en Algérie en tant qu'appelé, en garde des souvenirs qu'il accepte de confier à l'écrivain, en même temps qu'il fait preuve d'une sagesse de vieux paysan, vivant des produits de son jardin et de la nature environnante. Soirée agréable où l'auteur a su, par son art, raconter avec des détails pittoresques la vie de cet homme modeste et néanmoins très attachant.



Michel BERTHOD aux côtés de Joseph DUSSOLIET



Spectateurs nombreux et attentifs aux réponses de la réalisatrice

Enfin, début novembre, la bibliothèque de Nonglard, dans le cadre du Mois du Film Documentaire, en alternance annuelle avec notre bibliothèque, a présenté le film documentaire : « Un autre chemin, la résilience québécoise ». La réalisatrice Muriel BARRA présente à la séance a pu répondre avec gentillesse, précision et compétence aux nombreuses questions posées par les spectateurs, dans le cadre du débat qui a suivi la projection.



Muriel BARRA

Je remercie chaleureusement la Municipalité de Lovagny, le Conseil Départemental de Haute Savoie, Savoie-Biblio et la Société des Gorges du Fier pour leur partenariat et mes collègues du Comité qui, avec compétence et disponibilité, assurent les permanences, l'accueil des élèves de L'école, l'achat, l'enregistrement et la couverture de nos nouveaux documents et livres.

Joseph DUSSOLIET

Rappel

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour découvrir et utiliser la bibliothèque ! L'adhésion est nécessaire uniquement pour l'emprunt d'un livre.



École de Judo et
Ju jitsu de Lovagny

Du judo à Lovagny ? Super, allons essayer !!!

L'École de Judo et de Ju-Jitsu de Lovagny accueille les enfants de Lovagny, tout en rayonnant aussi sur les petites communes alentours.

Le club est une école, mais surtout une école de la vie, comme l'a voulu le fondateur du judo, Jigoro Kano, en 1882. En effet, le judo est bien plus qu'un sport : il est une méthode d'éducation intellectuelle, physique et morale.

La caractéristique du judo est de prendre prétexte de la confrontation physique pour permettre à chacun de construire et d'affirmer sa personnalité et d'accéder à une meilleure maîtrise de soi. Pour cela, le judo s'appuie sur deux principes fondamentaux qui sont «la meilleure utilisation de l'énergie» et «entraide et prospérité mutuelle». Jigoro Kano voulait, avec ces principes, aider ses élèves à comprendre, entre autres, les notions d'effort, de persévérance, d'honnêteté intellectuelle et de respect de l'autre, faisant des pratiquants des êtres sociaux et humanistes.

Le club a accueilli 43 élèves, enfants et adultes, lors de la saison 2018/2019. Le club, avec son professeur, Yves MOREL, diplômé d'Etat, cherche le développement moteur des enfants en proposant des exercices variés et adaptés tout en leur permettant de s'amuser, de passer de bons moments et d'acquiescer les valeurs du judo de façon ludique. Pour cela, plusieurs animations ponctuent l'année comme un cours avec les parents, un tournoi interne... Le club accompagne aussi les enfants sur plusieurs rencontres inter-clubs à proximité. Ils y rencontrent d'autres clubs, dans une ambiance sportive et ludique.

Tout cela ne serait possible sans l'aide de la Région, du Département et de la Commune qui, avec des subventions et le prêt des locaux, nous permettent

d'assurer un enseignement de qualité. Le club les en remercie.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 7 novembre 2019, de nouveaux membres viennent renforcer le bureau :

Aurélien CHARIGNON pour le poste de trésorière, Delphine BEVILLARD BERMOND pour le poste de trésorière-adjointe, Anne MUNIER pour le poste de secrétaire, Florian GERMAIN pour le poste de secrétaire adjoint, Olivier SAINT-CLAIR pour le poste de vice-président, Emeric LIGNIER pour le poste de président.

La saison 2019/2020 a déjà bien commencé, avec un nombre d'élèves stable. Les dates importantes ont d'ores et déjà été fixées : le 19 décembre 2019 l'animation parents-enfants de Noël, le jeudi 20 février 2020 le tournoi interne de Lovagny, le jeudi 25 juin 2020 la cérémonie de fin de saison. Et on encourage nos élèves pour la première animation inter-clubs à Seyssel le 14 décembre 2019 !

Nous ne pouvons pas oublier le taïso ! En effet, le club propose un cours de préparation physique générale aux adultes et aux jeunes de plus de 12 ans. Venez essayer, les cours ont lieu tous les jeudis hors vacances scolaires et jours fériés, de 20h à 21h15 ! L'objectif est d'assurer le développement des qualités musculaires, cardio-vasculaires, de la souplesse, de la coordination et de la proprioception (équilibre et posture).

Besoin de renseignement ? Vous trouverez toutes les infos utiles sur la page des associations sur le site internet de la mairie lovagny.fr.

Vous pouvez également nous écrire à judolovagny@gmail.com

L'équipe de l'EJUL



Les jeunes judokas et leur professeur



L'ALN compte aujourd'hui 90 adhérents. C'est une association bien vivante où bonne humeur, convivialité, détente et exercice physique sont les ingrédients de sa réussite.

Les personnes peuvent s'y inscrire à partir de 50 ans. La principale activité est la marche tous les mardis en alternance sur Lovagny et Nonglard. Les frontières sont parfois élargies afin de varier les horizons. Le dernier mardi du mois est réservé à la randonnée sur la journée. Deux repas annuels sont organisés ; l'un pour la fin de la saison et l'autre pour la fin de l'année. Nous ne manquons pas de tirer les rois en janvier. Pour les amateurs de jeux (belote, Rummikub, Scrabble,...) une salle est à leur disposition. Pour prolonger les sorties, selon la disponibilité des marcheurs, nous nous retrouvons pour boire thé, café ou sirop et grignoter un biscuit. L'Amicale participe également à une association caritative en faveur de Madagascar par l'achat de biscuits.

L'association va bientôt réfléchir à l'anniversaire de ses 20 ans qui sera marqué par un voyage de 4 jours, comme elle l'avait précédemment organisé pour ses 10 et 15 ans.

Pour de plus amples informations, consultez le site de la commune lovagny.fr, rubrique « vie associative » ou procurez-vous « La Lanterne du Château », bulletin annuel de l'ALN dont des exemplaires sont déposés en mairie.

François ROTHEA



Tirage des rois dans la bonne humeur



Septembre, 2 belles journées dans le Vercors



Sortie raquettes sous le soleil



Le stand ALN à la brocante

TAVERNE DE PONTVERRE

RESERVATION
04 50 67 68 31



ARTISAN CUISINIER

1214 ROUTE DES GORGES
74330 LOVAGNY



Le Comité des Fêtes organise différentes manifestations tout long de l'année. Cette année encore, le programme a été riche et varié.

Une pièce de théâtre

La pièce de théâtre humoristique « **Mes meilleurs ennuis** » de Mélanie Guillaume a fait salle comble à la Maison du Village le 6 avril 2019. Les spectateurs ont été nombreux à venir apprécier la représentation de la Comédie des Rails : rire et détente étaient au programme.



Les Feux de la Saint-Jean

Le 22 juin 2019, la fête du village s'est terminée par une soirée conviviale, en famille ou entre amis, en haut du chemin des Cézards, autour des **Feux de la Saint-Jean**.

La soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit au son des rythmes entraînants du groupe Mirage.



L'Auto Moto Rétro

Le programme de l'édition 2019 de l'**Auto Moto Rétro**, qui s'est déroulé le 23 juin, été riche en activités. Le matin, une balade était organisée pour les véhicules anciens autour du lac d'Annecy. Pendant ce temps, des activités « nature » se sont déroulées dans la forêt de la Montagne d'Age. Si la marche nordique n'a pas eu beaucoup de succès, les enfants ont beaucoup apprécié l'activité trappeur animée par les guides de la montagne du Salève : cabane, feu et astuces de trappeur. La course d'orientation par équipe a, quant à elle, permis de découvrir d'une autre façon notre belle forêt de la Montagne d'Age.



ZUCCALLI Baptiste

paysagiste

arboretsens.paysages@gmail.com

06 31 86 62 78

74330 Lovagny



Création paysagère, plantation,
dallage, pavage, terrasse bois,
pierre naturelle, entretien
Agrée service à la personne

Sur place, les animations pour les enfants ne manquaient pas non plus : parcours jungle gonflable, trampolines, tir à l'arc et jeux en bois.

L'après-midi, les passionnés de véhicules anciens ont pu admirer de nombreux véhicules de collection ainsi que le concours d'élégance.

Pendant ce temps, le groupe pop rock Gin Fizz animait l'après-midi.

À noter la nouveauté: l'entrée était gratuite cette année.



La brocante

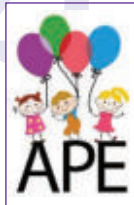
Enfin, le 29 septembre 2019, la 30^{ème} édition de la brocante s'est déroulée sous un soleil magnifique. Les exposants et les visiteurs ont été nombreux.



Merci à tous les membres de l'association ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous aident dans la réalisation de nos manifestations.

Le Comité des Fêtes



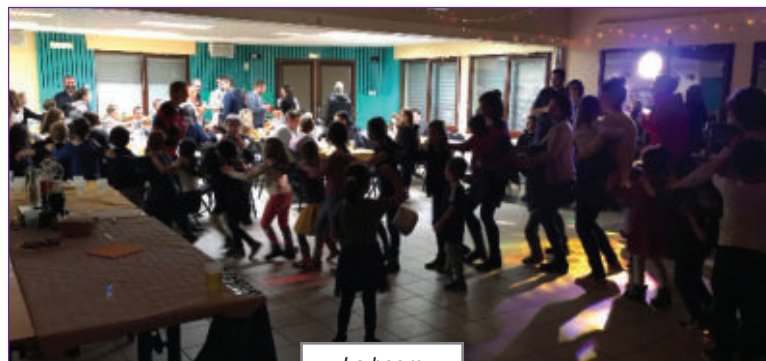


L'APE est un groupe de mamans... et de papas, bénévoles qui donnent de leur temps et contribuent comme ils le peuvent et le souhaitent aux manifestations organisées durant l'année scolaire. Elle permet aussi d'avoir un lien continu avec l'école afin de financer les projets des enseignant(e)s avec les enfants.

Ses projets se font grâce au soutien et à la participation des parents d'élèves, mais aussi aux habitants de Lovagny.

Et qu'avons-nous fait durant l'année 2018-2019 ?

- Pour la rentrée, la photo de classe (organisée par l'école)
- Pour le 11 novembre, des desserts à la pomme
- Pour la période de Noël, des chocolats, des sapins et poinsettias et un petit stand de Noël
- Pour bien commencer l'année, la boum des petits et des grands



La boum



Le stand des desserts autour de la pomme



Jeux à Montrottier



Le lâcher de ballon, instant magique

- Pour mai, notre vente de fleurs, légumes, aromates et plants de fraisiers à la Maison du Village et en tournée dans le village
- Pour la fête des mamans, vente de Tote Bags (avec la participation de nos enseignant(e)s)
- Pour la fin d'année, notre sympathique kermesse et son lâcher de ballons, organisée dans le cadre de la fête du village, avec le Foyer, l'École de Judo et le Comité des Fêtes
- Et tout au long de l'année, les ventes de pizzas en partenariat avec le camion-pizza de Lovagny La Tour de Pizz' et récupération de vos cartouches d'encre vides (boîte dans le hall de l'école)

UN ÉNORME MERCI A TOUS NOS PARTENAIRES
ET AUX HABITANTS DE LOVAGNY POUR LES ENFANTS !

Et qu'avons-nous financé ?

- Les activités sur le thème « Jardin et Développement durable » ; diverses sorties autour de ce thème
- Les 2 classes des plus grands ont également fait une sortie à la journée à Annecy : exposition sur l'altruisme à Bonlieu et un film à la salle Pierre Lamy en présence du réalisateur
- Le spectacle « Pluie de soleils »
- La visite à la Ferme de Chosal
- La visite du centre de tri de Villy-le-Pelloux
- La sortie au Jardin des Cimes à Passy



A la ferme de Chosal

Le Jardin des Cimes, tout un programme...

MILLE MERCI A MADAME BOSSO
ET A SON ÉQUIPE
POUR L'ORGANISATION
DE CES ACTIVITÉS !

Et qu'est-ce qui nous attend cette année ?

- Sur novembre et décembre : une vente de pizzas
- Le 11 novembre 2019 : une vente de desserts à la pomme
- En novembre 2019 : une vente de chocolats de Noël
- En décembre 2019 : la vente de sapins de Noël, une bourse aux jouets, le marché de Noël
- Sur janvier et février 2020 : une vente de pizzas
- Le mercredi 15 février 2020 : la boum
- Sur mars et avril 2020 : une vente de pizzas
- Le samedi 4 avril 2020 : la chasse aux oeufs déguisés
- Les vendredi 15 et samedi 16 mai 2020 : la vente de fleurs et légumes
- En juin 2020 : la kermesse

L'équipe de l'APE



Pour les fêtes de fin d'année

nous vous proposons

DIVERS PAINS
SPECIAUX BIO

et

DIFFÉRENTES BUCHES

PÂTISSIERES ET GLACÉES

Bonnes fêtes !

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au samedi

06h30 - 12h30

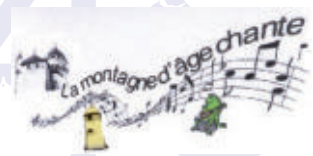
15h30 - 19h30

Dimanche & jours fériés

06h30 - 12h30

Fermé le lundi

Boulangerie, pâtisserie
et viennoiserie
entièrement fait maison



Après notre reprise le 18 septembre 2018, nous avons préparé le 10^{ème} Festival de chant choral de Virieu-le-Grand les 17 et 18 novembre 2018, auquel nous avons participé avec 4 autres chorales.

Puis, le dimanche 16 décembre, nous avons préparé notre concert de Noël avec une quinzaine d'enfants et la participation de Delphie à l'église de Lovagny.



Noël 2018 avec les enfants



Le 18 janvier, c'est au centre de soins de Bonatrait à Villaz que nous avons donné une petite sérénade appréciée des résidents.



A Bonatrait

Le 2 février, à Notre Dame de Liesse d'Annecy, nous avons chanté au profit de la Croix Rouge avec 4 autres chorales du bassin annécien. Ce fut un beau succès pour cette association qui a tant besoin de fonds, avec la somme récoltée de 2000 €.



L'affiche du concert



Concert à Arith

Après des vacances amplement méritées, nous avons repris le chemin des répétitions à la Maison du Village le mardi 11 septembre pour préparer l'année 2019-2020, et surtout notre festival de chant choral pour fêter les 10 ans de notre association.



10 ans, ça se fête !



Le 9 novembre 2019, à la salle Georges Daviet de la Balme de Sillingy, nous avons donc fêté cet événement. Nous y avons accueilli 3 chorales amies (environ 230 choristes) : *NUANCES de Cuvat*, *3 P'TITES NOTES* de la Balme de Sillingy et *BIG BRANG'MIOUSIC* de Brangues (à côté de Morestel en Isère). Ce fut une journée très réussie. La salle était pleine et le public a apprécié les prestations des 4 chorales, toutes différentes avec chacune sa touche particulière ; et c'est ce qui a sans doute contribué au succès de cette journée !

L'équipe à la sonorisation et aux éclairages a été d'un professionnalisme exemplaire et nous les avons remerciés ainsi qu'Olivier COUTY de Mésigny qui a animé cet après-midi musical.



Le chant surprise donné pour nos 10 ans



« Toute la pluie »...

L'accompagnement de la mairie, représentée par Henri CARELLI, et du Département de la Haute-Savoie, par Valérie GONZO-MASSOL, ont été très appréciés et nous ont permis de mener à bien cette aventure qui a débuté en octobre 2018. Un grand merci également à nos sponsors, les commerçants de Lovagny, pour les tickets et à tous nos annonceurs pour les différents lots fournis pour la tombola tirée à l'entracte.

Pour la 3^{ème} mi-temps, « *La Poêle Géante* » de la Clusaz a regalé les 220 choristes avec sa délicieuse tartiflette. Nathalie, la cheffe de chœur de BBM avec son accordéon a ensuite prolongé la fête avec danses et chants jusqu'à tard dans la soirée. Vraiment ce fut un agréable moment de partage et d'amitié pour tous.



Les 4 chorales à l'unisson

Bernard MIGUET

Le Foyer, une belle aventure humaine

En 1962, Marius Daune, conseiller municipal, lance l'idée d'emmener des enfants de Lovagny sur les pistes de ski et organise un séjour à Romme sur Cluses. L'institutrice Mme Monteiro-Braz suggère de créer une association à caractère récréatif et éducatif : en 1965 est constitué **le Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire** qui propose des animations pour les enfants et des loisirs accessibles à tous.

Ses deux premières activités sont le ciné-club avec présentation du film suivi d'échanges avec les spectateurs présents sur différents thèmes, et la mise en place de la bibliothèque dans une armoire de l'école !

Dès 1968, l'organisation de sorties de ski se développe et atteint jusqu'à 40 enfants participants en 1976, les séjours se font dans une ambiance familiale et chaleureuse. L'activité piscine, puis l'activité patinage se mettent en place.



Les sorties de ski

Toutes ces activités, ski, ciné-club, bibliothèque, piscine, patinage n'auraient pas existé sans un grand nombre de bénévoles :

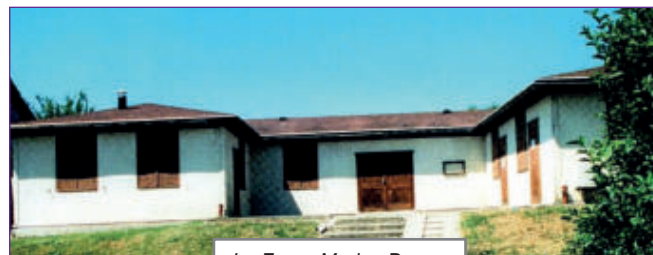
- les nombreux membres du conseil d'administration, qui organisent, cogitent, imaginent, comptent, trouvent des solutions ;
- les accompagnateurs des activités qui se forment techniquement pour pouvoir les encadrer ; les jeunes qui passent leur BAFA (avec participation financière du Foyer) pour encadrer les enfants dans les séjours de vacances ;
- les élus municipaux et les enseignants de l'école qui soutiennent les actions par des subventions et la mise à disposition de locaux ;
- les entreprises ou les particuliers qui prêtent du matériel.

Mais pour accueillir ses activités qui ne demandent qu'à se multiplier, l'association manque d'un local qui puisse également être un lieu de rencontre. Des volontaires se lancent dans un chantier considérable : démonter une maison délabrée sur un terrain communal à côté de la poste (devenue aujourd'hui la boulangerie), transporter sur les lieux un ancien bâtiment de chantier préfabriqué, l'adapter aux besoins et le remonter sur une dalle...

Chacun met ses compétences au service du projet : les retraités en semaine, et jusqu'à quarante personnes travaillent sur ce chantier le week-end.

Pour financer le projet, l'association organise des concours de belote et de pétanque et la commune contribue par le versement d'une subvention.

Divers incidents et de bons casse-croûtes égrainent les deux années du chantier, lieu de rencontre où se lieront des amitiés solidaires et fraternelles. Le bâtiment, appelé **le Foyer**, est inauguré en 1980. En 1988, il deviendra **le Foyer Marius Daune**.



Le Foyer Marius Daune

De nouvelles activités sont mises en place : tir à l'arc, peinture sur soie, gymnastique, Scrabble, yoga, danse, judo, tennis, théâtre et chansons, le carnaval, des lotos, le repas des anciens permettent et facilitent l'intégration dans le village des nouveaux habitants.

En 2000, l'association **le Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire** devient l'association **le Foyer de Lovagny**.

En 2003, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, **le Foyer Marius Daune** est démoli. La commune édifie à son emplacement un nouveau bâtiment plus grand et plus adapté appelé **la Maison du Village**. Inaugurée en 2004, vite investie par **le Foyer de Lovagny**, ses nombreuses salles apportent un grand confort pour les activités.

En 2009-2010, la Bibliothèque, le Judo, le Comité des Fêtes deviennent des associations indépendantes.

En 2010, **le Foyer de Lovagny** connaît quelques turbulences et un manque crucial de bénévoles, mais la volonté et la ténacité de quelques-uns permet de poursuivre les activités.

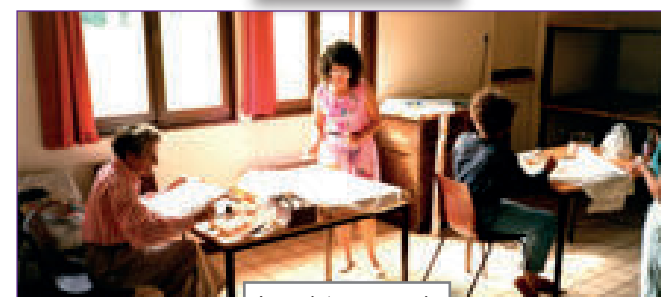
En 2015, sous la forte impulsion de parents d'élèves, les activités périscolaires mises en place lors de la réforme des rythmes scolaires (semaine de 4 jours et demi) sont un succès : **le Foyer de Lovagny** retrouve alors une de ses missions fondamentales qui est d'œuvrer en direction des enfants du village.

Aujourd'hui (signe des temps ?), les bénévoles ne se bousculent pas au portillon. Mais les activités proposées font le plein et continuent de créer un lien social indispensable à la vie du village.

Beaucoup de lovagniens se retrouveront dans ces pages. Ils ont été les acteurs de cette vie associative et le village leur doit une grande reconnaissance.



Les cours de gym



La peinture sur soie

En complément de tous les bénévoles qui se sont succédé, n'oublions pas le rôle fondamental des intervenants.



Carnaval 1995

Concours

Voici l'actuel logo du Foyer de Lovagny.



Cette année le Foyer projette de le toiletter et va organiser un concours en 2020. Des précisions seront données dans le prochain **Lovagny.com**, bulletin municipal d'information de janvier-février.

Le Foyer de Lovagny est reconnaissant

Cette année, Dominique Alvin et Jean-François Chatenoud, piliers de l'association depuis de nombreuses années, ont passé le flambeau à d'autres bénévoles.

Dominique, dynamique nantie d'une grande vivacité, prête à s'engager dans toutes sortes d'aventures au service des autres, en veillant scrupuleusement à l'application stricte de la législation, a insufflé pendant une dizaine d'années une belle énergie, en tant que vice-présidente et présidente. Le Foyer lui doit sa vitalité d'aujourd'hui.

Jean-François a sans doute la plus longue « carrière » au sein du Foyer. Entre 1987 et 2019, il a encadré plusieurs activités, s'est investi au sein du CA, surtout à la trésorerie et s'est octroyé deux pauses, avec chaque fois un retour. Patient, calme, dévoué, il n'a cessé d'œuvrer au service de la jeunesse. Le Foyer et les lovagniens lui tirent leur chapeau. Mais serait-ce simplement une troisième pause ?

L'équipe du Foyer

Activités proposées cette année

Pour les enfants :

- les arts créatifs animés par Charlotte Le Mesle
- le théâtre animé par Julie Reignier
- la danse animée par Laurence Dubois
- l'activité « *bien dans tes baskets* » animée par Aurélie Renard

Pour les adultes :

- le Pilates avec Solène Menétrey
- la gymnastique et renforcement musculaire avec Adeline Faucard
- la gym fonctionnelle sénior avec Jérémy Baudelocque
- le yoga avec Virginie Beraud
- la peinture sur soie gérée bénévolement par Isabelle Tham Vo et Anne-Marie Dussollet
- le tennis géré bénévolement par Ilse Jonker

Les associations se sont réunies encore cette année pour la fête du village le 22 juin ; le Foyer a proposé des démonstrations de théâtre et danse des enfants et une exposition photos des différentes activités.

Contacts

Anne MUNIER, présidente, assistée de Laurence BESSET, Claire BLANC, Annie CRIDA, Caroline LUCOTTE. Christiane MEIZOZ, Magali ROUBY

Courriel : foyerlovagny@gmail.com - Adresse postale : 68 route des Gorges 74330 LOVAGNY

Toutes les infos sur **le Foyer de Lovagny** sont disponibles sur la page des associations sur le site internet de la mairie.





Ces quelques pages ont pour objectif de faire le point sur l'année écoulée et présenter les projets en cours. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le nouveau site internet de la CCFU www.fier-et-usses.com qui propose une information complète sur les services et projets de la CCFU ainsi que des services en ligne pour vos différentes démarches (paiement factures d'eau, inscriptions transports scolaires, demande d'inscription en crèche ...).

Eau potable : mise en oeuvre du schéma directeur d'eau potable

L'eau potable en quelques chiffres

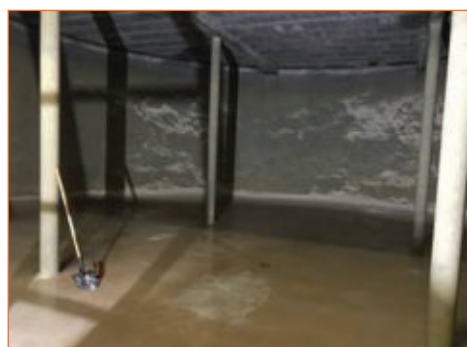
Pour alimenter ses 7 000 abonnés en eau potable (habitants et entreprises), la CCFU dispose de 220 km de réseau, 17 ressources (captages et forages) et 25 ouvrages de stockage. Le bilan ressources / besoins est excédentaire mais deviendrait plus tendu à l'horizon 2030 avec l'augmentation de la population. Il est donc nécessaire d'entretenir et de développer le réseau afin de garantir l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire. La CCFU s'appuie pour cela sur son schéma directeur d'alimentation en eau potable qui prévoit un programme de travaux de plus de 11 millions d'euros HT, représentant environ 800 000 € HT/an (hors aides des partenaires financiers) pour trois types de travaux : interconnexions, renouvellement patrimonial et sécurisation.

Les travaux 2019 : principalement des travaux de renouvellement

- CHOISY : Route des Megevands – Tranche n°1
> Renouvellement de la colonne de distribution d'eau potable
- CHOISY : Chemin des Bourgeois
> Renouvellement de la colonne de distribution d'eau potable
- CHOISY / SALLENOVES : Captage et pompage de Buidon
> Renouvellement de la colonne d'adduction entre le captage de Buidon et la station de pompage



Le saviez-vous ? Le lavage annuel des réservoirs : une obligation réglementaire



L'entretien des ouvrages de stockage de l'eau (réservoirs, captages...) est une obligation réglementaire du code de la santé publique.

Il est ainsi obligatoire de désinfecter les réservoirs d'eau potable au moins une fois par an pour éviter les risques de dégradations de la qualité de l'eau et préserver la santé des consommateurs.

Ainsi, durant 2 mois de l'année, 2 agents du service technique de l'eau potable procèdent au nettoyage des ouvrages.

Déchets : en avant le tri !

Le tri, tous ensemble !

L'année 2018 confirme les efforts réalisés en matière de réduction des déchets et de collecte sélective. Sur la période 2014/2018, malgré une augmentation de la population de près de 8 %, la production annuelle de déchets ménagers par habitant a baissé de 4 %, passant de 244 kg/an et par habitant en 2014 à 234 kg/an et par habitant en 2018.

Ainsi, en 2018, chaque habitant produit en moyenne 4.5 kg de déchets ménagers par semaine. Ces bons résultats ne doivent pas masquer que la marge de progression est encore importante, pour preuve, le ratio par habitant de production d'ordures ménagères de notre territoire est supérieur à la moyenne régionale AuRA (216 kg/hbt/an en région AuRA contre 234 kg/hbt/an pour la CCFU).



Point d'Apport Volontaire aux Cézards

Pour perdurer dans cette dynamique vertueuse, la CCFU va poursuivre sa politique de déploiement de points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en remplacement des bacs individuels, avec l'objectif d'une collecte 100 % en points de regroupement d'ici 5 ans.

La collecte en points d'apport volontaire permet de réduire les coûts de collecte : moins de main-d'œuvre liée à la manipulation des bacs roulants, des circuits de collecte réduits, plus de flexibilité, mais aussi de réduire l'impact environnemental de la collecte.

Le regroupement en un même lieu de tous les flux (OM et tri) booste également les performances de tri.

Enfin, pour l'usager, plus de bac roulant à nettoyer, à sortir et à rentrer le bon jour !

Ephéméride des actions menées par le service déchets :

- juin et juillet : lavage des containers semi enterrés, enterrés ou aériens à ordures ménagères
- octobre et novembre : lavage de certains containers semi enterrés, enterrés ou aériens à ordures ménagères
- novembre : collecte des encombrants et des Déchets d'Équipement Électroniques et Électriques (D3E)
- décembre : mise à disposition de bennes pour la collecte des cartons de Noël dans les communes volontaires

Toute l'actualité du service déchets est disponible sur le site web de la CCFU !

Devenir incollable sur la collecte du verre :

En 2018, sur le territoire de la CCFU, 522 tonnes de verre ont été collectées et recyclées, générant en moyenne 11 000 € de recettes à la collectivité.

La collecte est assurée par l'entreprise TRIGENIUM avec une fréquence bimensuelle.

Une fois collecté, le verre est stocké. Dès que les quantités sont suffisantes, il est expédié à Béziers vers l'usine de traitement du verrier OI MANUFACTURING pour être transformé en calcin. Une fois fondu, il peut de nouveau être soufflé pour donner naissance à de nouveaux emballages en verre.

Petites et grandes questions du verre...

Qu'est-ce que le calcin ?

Après la collecte, le verre d'emballage est broyé et débarrassé de toutes les impuretés. Il devient du calcin, prêt à être refondu par le verrier.



Faut-il laver les emballages en verre ?

Non, c'est inutile et cela économise de l'eau !

Pourquoi doit-on exclure le verre à vitre ?

Le verre à vitre, la vaisselle en verre, etc., ont une composition chimique différente du verre d'emballage, ce qui rend impossible leur intégration au calcin.

Faut-il reboucher les emballages ?

Non, il vaut mieux enlever les couvercles des bocaux et les bouchons des bouteilles.

Faut-il enlever les collerettes ?

Non, inutile d'enlever les collerettes en métal ou plastique.

Pourquoi exclure la porcelaine, la vitrocéramique, la faïence, etc ?

Parce que ce sont des matières infusibles ! Elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et donc, fragilisent les emballages.

Contrat de territoire pour préserver les espaces naturels sensibles

Le Contrat de Territoire des Espaces Naturels Sensibles (CTENS) a été signé fin août 2019 en présence du Président du Conseil Départemental et des élus des collectivités adhérentes : CCFU, Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, le Grand Annecy, les communes d'Allonzier-la-Caille, la Balme de Sillingy, Choisy, Epagny Metz-Tessy, Lovagny, Mésigny, Nonglard, Poisy, Sallenôves, Sillingy et l'association Nature et Terroirs.

Ce contrat, porté et mis en œuvre par la CCFU, a pour objectif de préserver et valoriser les espaces naturels sur le territoire « Montagne d'Âge – Mandallaz – Bornachon ». D'une durée de 5 ans, il est structuré autour de 4 axes :

- espèces et espaces naturels remarquables,
- corridors biologiques et nature « ordinaire »,
- sensibilisation et valorisation,
- gouvernance et animation du contrat.

Il comprend près d'une soixantaine d'opérations pour un montant prévisionnel de plus de 2,8 millions d'euros dont près d'1 million d'euros financés par le Département. Plusieurs projets ont été engagés à l'échelle du contrat : études des corridors écologiques, plan de sensibilisation, mobilisation des propriétaires forestiers de la Mandallaz.

Plusieurs opérations ont d'ores et déjà été lancées sur le territoire de la CCFU. Asters CEN74 a été mandaté pour la réalisation des documents de gestion de 3 sites ENS : les Crêts de Choisy, les Grandes Vignes et Vincy (carrière et zone humide). Le bureau d'études ATEMIA réalise actuellement une étude de positionnement du Parc des Jardins de Haute-Savoie.



Crédit photo : DEP74/A.LOEFFER

Découvrez les sites ENS sur le site Internet de la CCFU, rubrique « développement durable ».

Eco-mobilité : la CCFU en vélo et à pied

Vélo-route : les travaux se poursuivent

L'itinéraire cyclable qui relie Montmélian à Seyssel via Albertville et Annecy traverse le territoire de la CCFU, de Chaumontet sur la commune de Sillingy à Bonlieu sur la commune de Sallenôves.

Ce tracé d'une longueur de 12 km sera réalisé en 2 tranches. La première tranche, de Chaumontet au lac de la Balme, est en phase travaux et la seconde tranche, du lac à Bonlieu est en phase étude.



Le coût total de l'opération est estimé à plus de 5 000 000 € financés à 80 % par le Département et la Région.

Ce projet, porté depuis le début de mandat par les élus, permettra aux habitants du territoire de se déplacer en vélo en toute sécurité. Les jeunes collégiens notamment pourront rejoindre le collège de la Mandallaz par la voie cyclable dont le tracé passe devant l'établissement.



Une belle opportunité de développement pour les communes et leurs commerces et un réel atout pour le territoire puisqu'à terme, il sera possible de se rendre à Annecy, Valence et même à la mer Méditerranée en vélo !

Sentiers pédestres : objectif 130 km de sentiers de randonnée

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Haute Savoie, la CCFU a élaboré son schéma directeur de la randonnée qui identifie et planifie la création et la valorisation de sentiers de randonnée pédestre et VTT pour une durée de 5 ans à l'échelle du territoire intercommunal. Ainsi, à terme, le territoire Fier et Usse proposera 130 km de sentiers pédestres.

En 2019, la CCFU a engagé un partenariat avec les associations locales de randonnée « Chemins Faisant » et « la Randallaz » pour la réalisation des travaux en lien avec les sentiers de randonnée. Ainsi, le balisage et l'entretien des boucles sur la Mandallaz (4 itinéraires) ont pu être mis à jour dans leur intégralité et le sentier des Croix sur la commune de Sallenôves a été balisé aux normes de la charte départementale.

L'année 2020 sera consacrée à la mise à jour du balisage des 3 sentiers de la Montagne d'Âge et à la création de 3 nouveaux itinéraires (2 pédestres *Tour de Sillingy* et la *Balme Ouest* et 1 itinéraire VTT *Tour de Fier et Usse*).

Consultez les circuits de randonnées sur le site Internet de la CCFU, rubrique « loisirs et tourisme ».



La maison de la communauté



Les travaux de construction du futur siège de la CCFU ont démarré rue du Stade à Sillingy début septembre 2019. Le bâtiment d'une superficie d'environ 900 m² accueillera l'ensemble des services administratifs et techniques de la CCFU qui comptent 30 agents (hors personnel des crèches).

Ces nouveaux locaux ont pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux administrés et faciliter le fonctionnement des services actuellement répartis sur 4 sites entre la Balme de Sillingy et Sillingy. Les travaux devraient s'achever fin 2020.

Elections municipales 2020

En mars 2020, les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux. Conformément aux modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités locales, la composition du conseil communautaire pour le prochain mandat a fait l'objet d'un accord local sur le nombre et la répartition des sièges au sein de la communauté de communes.

Par délibérations, les 7 communes membres ont fixé le nombre de sièges total à 32 selon la répartition suivante : Sillingy (10), la Balme de Sillingy (9), Choisy (4), Lovagny (3), Mésigny (2), Sallenôves (2), Nonglard (2). Cet accord local respectant les règles de répartition des sièges, notamment la répartition en fonction de la population de chaque commune, a été entériné par un arrêté préfectoral constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la CCFU à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020.

Contacts services

Siège CCFU 171 place Claudius Luiset – SILLINGY

- Accueil : 04 50 77 70 74 – accueil@ccfu.fr
- Facturation de l'eau : 04 50 77 24 04 – eau@ccfu.fr
- Service technique de l'eau : 04 50 77 15 34 – technique@ccfu.fr
- Petite enfance : 04 50 77 70 74 – petite.enfance@ccfu.fr
- Transports scolaires : 04 50 77 24 03 – transport.scolaire@ccfu.fr

Maison des services / Relais d'assistants maternels

4 rue Colle Umberto – LA BALME DE SILLINGY
04 80 73 00 22 – ram@ccfu.fr

Déchets / Environnement

165 route de Paris (Lac de la Balme)
LA BALME DE SILLINGY
04 50 77 71 17 – environnement@ccfu.fr

Aménagement du territoire / Urbanisme

13 bis route de Choisy
LA BALME DE SILLINGY
04 50 68 87 22 – urbanisme@ccfu.fr



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

	matin	après-midi
lundi	9.15 à 11.30	14.30 à 17.00
mardi	9.15 à 11.30	14.30 à 17.00
mercredi	---	---
jeudi	9.15 à 11.30	14.30 à 19.00
vendredi	9.15 à 11.30	14.30 à 17.00
samedi	9.15 à 11.30	---

Départ du courrier à 10 h 30
Téléphone : 04 50 46 23 37 - Fax : 04 50 46 18 44
Courriel : mairie.lovagny@wanadoo.fr
Site internet : lovagny.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Inscriptions en mairie toute l'année. Vous munir de votre livret de famille ou de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone...)
Inscription possible sur service-public.fr

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Les dossiers de demande de cartes nationales d'identité et passeports sont à déposer dans toute Mairie de France équipée de dispositif de recueil.
Les plus proches, **et uniquement sur RDV** : Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Rumilly, Seynod.
Présence du demandeur obligatoire.
Dossier à remplir sur place, ou pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr
La liste des pièces nécessaires est disponible en Mairie.

ORDURES MENAGERES ET TRI SÉLECTIF

Service géré par la CCFU
165 route de Paris 74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 77 71 17
Site internet : fier-et-usses.com

Divers **Points d'Apport Volontaire (PAV)** sont installés sur la commune.

Pour les conteneurs individuels, la collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi matin.
Sortir les conteneurs la veille au soir.

Pour obtenir ou remplacer un conteneur, adressez-vous directement à la Mairie.

Pour le tri sélectif, des conteneurs de dépose sont installés à divers points de la commune : tennis, cimetière, route de Nonglard (sortie du village), chemin de la Fruitière, Montrottier, route de la Gare, chemin des Mines.

Vente de composteurs (20 €) proposée par la CCFU : contactez directement le service.

EAU

Service géré par la CCFU
171 place Claudius Luiset - 74330 SILLINGY
Tél : 04 50 77 24 04
Site internet : fier-et-usses.com
urgence (week-ends - jours fériés) : 06 71 58 41 57

DECHETTERIE

Service géré par le GRAND ANNECY
Tél : 04 50 33 02 12
Site internet : grandannecy.fr
Pour la dépose des objets encombrants ou recyclables et des déchets verts, la déchetterie d'Epagny Metz-Tessy est ouverte :
Horaires d'été : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30
Horaires d'hiver : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Fermeture le lundi matin, le jeudi toute la journée, et les jours fériés.

TONTE DES PELOUSES / TRAVAUX BRUYANTS

Par arrêté préfectoral n° 324/DDASS/2007 du 26 juillet 2007, il est stipulé que les engins à moteur, de type tondeuse, perceuse, scie électrique, débroussailluse, motoculteur, etc... peuvent être utilisés :

les jours ouvrables : de 8 h à 20 h
le samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 h à 19 h
les dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

Rappel important : Il est interdit de brûler, même sur sa propriété, tous déchets ou matériaux divers.
Vous devez les déposer à la déchetterie de Poisy.

ASSAINISSEMENT

Service géré par le SILA
(Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy)
7 rue des Terrasses - 74960 CRAN-GEVRIER
Tél : 04 50 66 77 77
Site internet : www.sila.fr

GAZ G.R.D.F.

Urgence, dépannage : 0800 47 33 33 (appel gratuit)

ELECTRICITE E.R.D.F

Urgence, dépannage : 09 72 67 50 74

DENEIGEMENT DES VOIES PRIVEES

Inscriptions en mairie, avant le 1^{er} décembre dernier délai.
Au delà de cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.
ATTENTION !
Les inscriptions ne sont pas renouvelées d'office.

ALLOCATIONS FAMILIALES

2 rue Emile Romanet - 74987 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04 50 67 10 65
Site internet : www.caf.fr

SECURITE SOCIALE

2 rue Robert Schuman - 74984 ANNECY CEDEX 9
Antenne Meythet : Le Rabelais, 21 route de Frangy
Tél : 08 11 70 36 46 (appel gratuit depuis une ligne fixe)
Site internet : www.ameli.fr
Accueil uniquement sur RDV ou via le site

ASSISTANTE SOCIALE

Pôle médico-social Le Rabelais
21 route de Frangy - 74960 MEYTHET
Tél : 04 50 22 38 10

AIDE À DOMICILE

ADMR Petites Ussets et Fier
Maintien à domicile des personnes âgées, retour d'hospitalisation, maman fatiguée, surchargée, aide à la constitution des dossiers (prise en charge APA)
Maison des services
4 rue Colle Umberto
74330 LA BALME DE SILLINGY - Tél : 04 50 68 76 56

HALTE-GARDERIE

KARAPAT, halte-garderie itinérante pour les petits de 3 mois à 4 ans, à la Maison du Village les mercredis et vendredis
Tél : 06 08 96 03 05
Pré-inscriptions possibles sur www.karapat.fr
Courriel : pascale.monange@orange.fr

MICRO-CRÈCHE

« La Vallée des Elfes », micro-crèche intercommunale gérée par la CCFU, accueille les enfants de 3 mois à 4 ans, du lundi au vendredi.
45 allée Léon Marès - 74330 LOVAGNY
Tél : 04 50 08 47 27 -
Tél : 09 67 12 47 27
Courriel : miclovagny@ccfu.fr



ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles agréées sur notre commune est disponible sur le site lovagny.fr rubrique « les tout-petits »

SECOURS

HOPITAL METZ-TESSY : 04 50 63 63 63
SAPEURS-POMPIERS pour tout problème de secours (accident, maladie) : **18**
S.A.M.U. pour un problème de santé : **15**
NUMERO UNIQUE DES URGENCES SUR LE TERRITOIRE EUROPEEN (recommandé aux étrangers circulant en France, et aux Français en Europe) : **112**
CENTRE ANTI-POISON de LYON : **04 72 11 69 11**
MAISON MÉDICALE DE GARDE : (accès fléché depuis le parking public via l'entrée principale de l'hôpital) : sans RV, les samedis (12h-22h), dimanches et jours fériés (8h-22h)
SOS ENFANCE MALTRAITEE : **119 (appel gratuit)**
SOS VIOLENCES CONJUGALES : **3919 (appel gratuit)**
GENDARMERIE : **17**

BUS SIBRA

Ligne régulière Annecy / Lovagny / Annecy.
Carnets de tickets vendus en Mairie.
Pour plus de renseignements, contacter l'espace SIBRA
Tél : 04 50 10 04 04
Site internet : www.sibra.fr
Appli **Sibra**

CAR INTERURBAIN LIHSA

Ligne régulière Rumilly / Annecy / Rumilly N° 32
Pour plus de renseignements, contacter le transporteur VOYAGES GRILLET
Tél : 04 50 01 23 63
Site internet : hautesavoie.fr

CHATEAU DE MONTROTTIER

Site ouvert aux visiteurs du 1^{er} avril au 30 septembre
- d'avril à juin et septembre : du mercredi au dimanche
- en juillet et août : 7 jours sur 7
Téléphone : 04 50 46 23 02
Site internet : www.chateaudemontrottier.com
Sur présentation d'un justificatif, délivrance d'une Carte d'Ambassadeur par famille de Lovagny permettant l'accès gratuit au château pour l'un de ses membres.

GORGES DU FIER

Site ouvert aux visiteurs du 15 mars au 15 octobre
Téléphone : 04 50 46 23 07
Site internet : www.gorgesdufier.com
Sur présentation d'un justificatif de domicile, chaque famille de Lovagny bénéficie d'une entrée gratuite lors de la visite du site.

